

Rapport

annuel



Directrice de la publication : Sylvie Cassou-Schotte

Rédacteurs en chef : Vincent Ponzetto – Véronique Rufas

Rédaction : Mathilde Arnaudeau, Mathieu Guionie, Nadia Ouedraogo, Anastasia Provost,
Véronique Rufas,

Direction artistique et graphique : Nicolas Ferrère

Mise en page : Ninon Brunet, Laurie Gooris

Merci à tous les collaborateurs de la Régie de L'Eau Bordeaux Métropole qui ont
contribué à la réalisation de ce document

Imprimerie : Imprimerie Laplante, 33700 Mérignac



Nombre d'exemplaires : 500

Juin 2026

<https://leaubordeauxmetropole.fr>

Sommaire

Rapport annuel 2025

Éditos

pages 1 _ 2



Cap 2026 : du projet au concret

pages 3 – 8

- p.4 Retour en image sur un projet aux milles facettes
- p.6 Pour une transition fluide, sécurisée et humaine
- p.8 2025 : une année consacrée à la définition d'un contrat d'objectifs unique



La relation usagers pour tous

pages 9 – 18

- p.10 Un accueil usagers rénové
- p.11 Précarité hydrique : un partenariat historique Régie/Caf
- p.12 Le comité des usagers
- p.13 Le dispositif des ambassadeurs de l'eau : un succès grandissant
- p.14 A la rencontre des habitants les plus jeunes
- p.15 Métiers de l'eau : rendre visible l'invisible
- p.16 Chiffres clés Relation usagers



Proximité et aménagement du territoire : au coeur des actions de la Régie

pages 17 – 26

- p.18 Les principaux chantiers structurants
- p.20 Les données commune par commune



Une Métropole face au changement climatique

pages 27 – 32

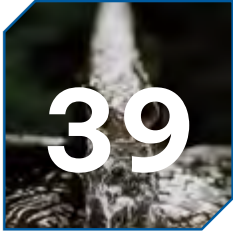
- p.28 Accompagner le changement de paradigme
- p.29 Vers la résilience du territoire
- p.30 Pluies du futur
- p.31 Octobre 2025 : le mois de la résilience
- p.32 Etre acteur du parlement local de l'eau



Retour vers le futur

pages 33 – 38

- p.34 La modernisation : un outil du quotidien
- p.35 Du bon usage de l'intelligence artificielle (IA)
- p.36 Diagnostiquer le réseau sans couper l'eau
- p.37 Un drone dans le réservoir
- p.38 La surveillance de la qualité de l'eau avec les bioessais



C'est pour aujourd'hui ET pour demain

pages 39 - 44

- p.40 La qualité de l'eau
- p.42 Plan antifuite : bilan à trois ans
- p.43 Prospective patrimoine
- p.44 De l'urgence à l'action durable : lutter contre les débordements



Les promesses de l'ombre

pages 45 - 50

- p.46 Pilotage informatique : des outils sur-mesure
- p.48 La ressource humaine, levier majeur de la performance de l'entreprise



Et si on parlait finances ?

pages 51 - 56

- p.52 La santé financière de l'Epic
- p.53 De trois budgets en 2025 à cinq budgets en 2026
- p.54 Financement des projets : Comment ça marche ?
- p.56 Répartition par budget des recettes de fonctionnement pour 2026



Perspectives

pages 57 - 59

- p.58 Les projets à engager

Interview du Directeur général

page 60

Édito

de Madame Cassou-Schotte



En 2025, la Régie de L'Eau Bordeaux Métropole a célébré ses trois années de fonctionnement tout en relevant un défi de taille : préparer le passage en gestion publique de l'assainissement et des eaux pluviales urbaines au 1^{er} janvier 2026.

Ce rapport d'activité témoigne de l'ampleur du travail accompli : consolider un service public de l'eau encore jeune tout en construisant les bases de son élargissement à l'ensemble du petit cycle de l'eau, au service de l'intérêt général.

La gestion publique porte une ambition forte, affirmée dans le Contrat d'objectifs adopté en 2025 : doter la Métropole d'un outil performant, innovant et capable de répondre aux défis environnementaux, économiques et sociaux d'aujourd'hui comme demain.

Dans cette dynamique, la Régie a poursuivi un programme d'investissements soutenu pour moderniser ses infrastructures, renouveler les réseaux et préserver les milieux naturels. Elle a consolidé ses fondamentaux : lutter activement contre les fuites, déployer un panel de solutions pour économiser l'eau, répondre à la précarité hydrique grâce à une aide sociale automatique, associer les usagers via un comité dédié et garantir une eau de qualité en toutes circonstances.

L'année 2025 a démontré que la gestion publique constitue une véritable opportunité pour notre territoire, en contribuant à la protection de nos ressources et à l'adaptation de la Métropole au dérèglement climatique. La Régie poursuit ainsi son engagement : bâtir un service public exemplaire, résilient et profondément tourné vers le long terme.

Bonne lecture à toutes et tous,

Sylvie Cassou-Schotte,

Présidente de la Régie de L'Eau Bordeaux Métropole de 2021 à 2026,
Vice-présidente de Bordeaux Métropole en charge de l'eau
et de l'assainissement de 2020 à 2026,
Conseillère métropolitaine,
Conseillère municipale déléguée de Mérignac



© Bordeaux Métropole - JB Menges



Édito

du Président



**Avec l'année 2026 s'ouvre un nouveau mandat qui fera de l'eau une grande cause métropolitaine !
Notre responsabilité est claire : garantir un service performant, fiable et capable de relever les défis des années à venir.**



Notre ambition repose sur des piliers essentiels : la performance technique, la maîtrise financière et la capacité d'innovation. Nous voulons faire de notre territoire une référence en matière de gestion durable du cycle de l'eau, capable d'anticiper les évolutions.

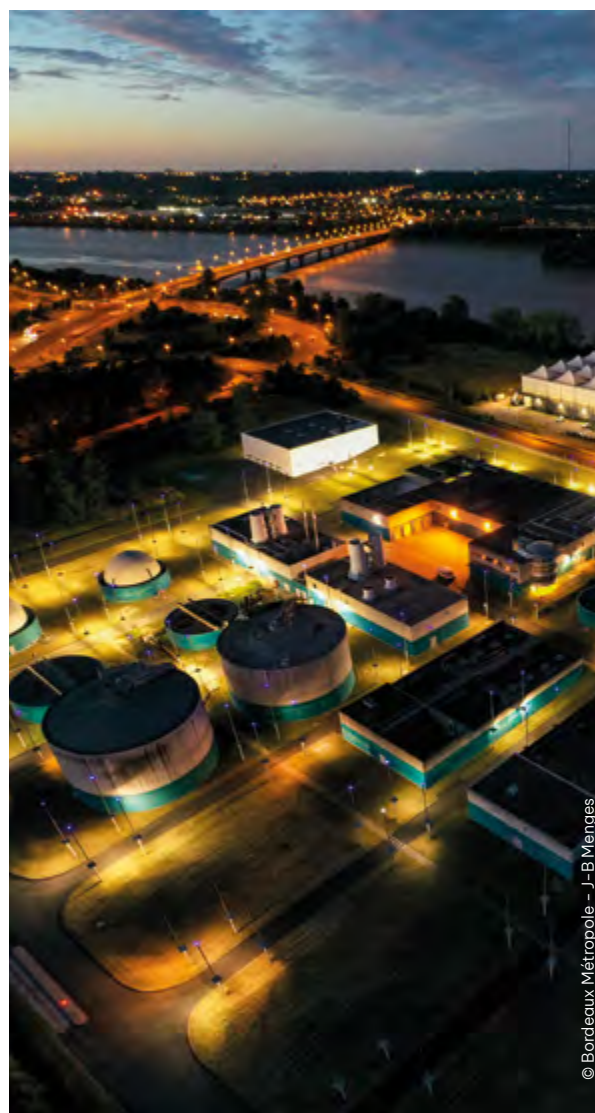
Nous veillerons à maintenir un haut niveau de performance du service rendu aux usagers, en nous appuyant sur la compétence de nos équipes, tout en poursuivant la structuration de la Régie.

La préservation de la ressource en eau sera au cœur de nos actions. La révision du schéma directeur d'alimentation en eau potable viendra actualiser notre vision stratégique, tandis que la lutte contre les fuites constituera une priorité renforcée et opérationnelle. Nous devons également relever le défi du mur d'investissement afin de mettre nos stations d'épuration aux normes et de répondre aux exigences liées aux nouveaux traitements.

Nos efforts seront pleinement mobilisés pour bâtir une entreprise à la hauteur des défis du territoire, capable d'accompagner durablement son développement tout en préservant ses ressources, au service du bien commun.

Jérôme Pescina,

Président de la Régie de L'Eau Bordeaux Métropole depuis le 05 juin 2026,
Vice-président de Bordeaux Métropole en charge de l'eau et de l'assainissement depuis avril 2026,
Maire de Martignas-sur-Jalle



© Bordeaux Métropole - J.-B. Menges

Cap 2026 du projet au concret

Retour en images sur un projet aux mille facettes



Un cadre structurant

Dès 2024 et en 2025, des documents cadres ont été signés pour faciliter l'avancée du projet et le structurer en posant le socle de ses différentes composantes : convention RH (ressources humaines), protocole de fin de contrat, convention de tuilage, contrat d'objectifs pour les plus importants.

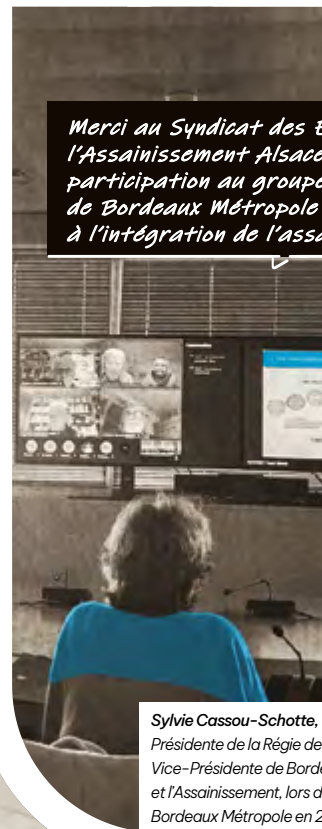


Beaucoup de documents ...



Contrat d'objectifs

Merci au Syndicat des Eaux de l'Assainissement Alsace pour sa participation au groupe de Bordeaux Métropole lors de l'intégration de l'assainissement.



Sylvie Cassou-Schotte, Présidente de la Régie de l'Assainissement de Bordeaux Métropole et Vice-Présidente de Bordeaux Métropole en 2024.

Des rencontres

Durant la préparation du projet Cap 2026, des temps dédiés ont permis aux équipes de se rencontrer, d'échanger et d'apprendre à se connaître : séminaire de préfiguration, plénières, rencontres entre les Codir (comité de direction) des deux structures...



Apprendre à se connaître



Un accompagnement RH sur le terrain : coaching, formation, permanences, ...

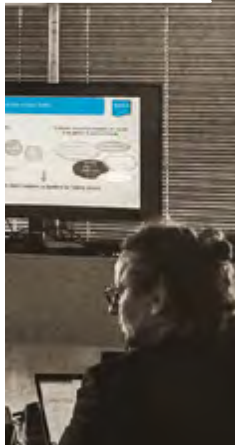
Cap 2026



Visites de sites

Des visites des équipements électromécaniques et de l'état général des sites ont permis entre 2024 et 2025 de finaliser le contrôle de la DSP (délégation de service public) avec un état des lieux des installations des 700 engagements du contrat, soit 450 visites de sites et 3 000 observations recensées.

taux et de Moselle pour leur de travail élus relatif inissement.

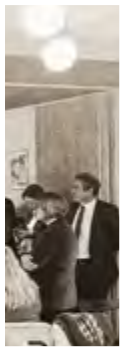


La gouvernance du projet

La gouvernance du projet s'est articulée autour des élus métropolitains (GT élus), des services de la Métropole (l'Autorité organisatrice) et de l'équipe dédiée en interne à la Régie avec un chef de projet pour piloter les neuf thématiques principales : RH, finance, juridique, informatique, assainissement...



L'Eau Bordeaux Métropole aux Métropole, déléguée à l'Eau un groupe de travail élus de 2025.



la durée du projet

autant d'outils personnalisés pour faire en sorte que chacun trouve sa place.

Fin du 1^{er} épisode (à suivre...)



Pour une transition fluide, sécurisée et humaine

Pour préparer au mieux l'accueil de plus de 200 collaborateurs, dans une entreprise créée à peine depuis trois ans, il a fallu, le plus tôt possible, appréhender la ressource humaine dans son ensemble en combinant un impératif des collectifs de travail et une gestion individuelle des talents et des compétences.



Ce sont eux qui en parlent le mieux

En tant que cheffe de projet, j'ai orchestré le volet RH du projet Cap 2026 et le transfert de près de 200 collaborateurs. Mon rôle a été de coordonner des chantiers divers avec des sujets parfois sensibles : dialogue social, paie / administration du personnel, développement RH, marchés publics RH, et conduite du changement avec plan de formation afin de sécuriser chaque étape de l'intégration.

Tout au long de l'année 2025, la Régie a proposé un accompagnement individuel et collectif avec des réunions d'information collectives, des entretiens personnalisés, des permanences RH sur site, en atelier de travail commun, en séminaire collectif... ces temps de rencontre ont été riches en enseignement pour moi, car j'ai mesuré l'importance de la relation de proximité auprès des salariés pour répondre à leurs nombreuses interrogations souvent légitimes. Cette période a été intense, avec un calendrier serré et stressant, mais cela a été particulièrement riche humainement pour faire en sorte de trouver une place à chacun.

Ce projet m'a offert une vision complète de la fonction RH dans un environnement transverse et multi-acteurs. J'ai particulièrement apprécié la complexité du pilotage et la richesse des échanges.

Kamila Hammi, responsable d'unité Formation,
Régie de L'Eau Bordeaux Métropole



La dimension RH du projet Cap 2026 s'est naturellement imposée dès le départ comme **un incontournable et un des éléments les plus importants pour garantir la réussite du passage en gestion publique** des nouvelles compétences assainissement collectif et pluvial. Ainsi, dès la fin de l'année 2024, la signature d'une convention de transfert RH entre la Régie et le délégataire Sabom/Véolia a sécurisé **les nombreuses étapes d'intégration des collaborateurs**. Relations sociales et droit social, administration du personnel et gestion de la paie, gestion des compétences et parcours de formation sont autant d'éléments qu'il a fallu **auditer, identifier, mesurer et développer**. Face au volume de ces différents volets et parfois à leur complexité, une approche pragmatique avec une planification claire des étapes a présidé cette vaste conduite du changement.

Sur le plan juridique et social, un audit social a analysé les accords et pratiques existants et mis en exergue les écarts avec le socle social existant à la Régie pour **anticiper les étapes de négociation des accords de substitution**. Ceci s'est fait dans un dialogue social continu avec les instances représentatives du personnel, à travers des points réguliers en CSE (comité social et économique), des restitutions d'audit et des échanges avec les organisations syndicales, côté Régie et Sabom.

Autre volet capital : le développement RH pour accompagner les équipes dans leur nouvelle organisation. Ce travail de projection s'est mené au sein des directions de la Régie et auprès des futurs collaborateurs. Des coachings individuels ont été proposés aux collaborateurs dont le poste était fortement impacté par le transfert. Un parcours d'intégration et de formation massif a également été défini en lien avec les directeurs et déployé sur le 1^{er} trimestre 2026 (45 sessions de formation, 240 stagiaires).

Une équipe dédiée au projet entre pluridiscipline et partage

Inscrit à l'agenda de la Métropole, dès la création de la Régie, en 2023, le passage en gestion publique de l'assainissement collectif et de la gestion des eaux pluviales urbaines s'est imposé comme un chantier majeur et structurant.

Pour en appréhender les multiples composantes et toute la complexité, une équipe dédiée, organisée en neuf groupes de travail, selon les thématiques prioritaires, notamment en termes d'organisation, de ressources humaines, de cadre juridique et financier, a porté et suivi ce projet dès 2024.

Ce travail collaboratif intense a permis, en 2025, de sécuriser l'échéance du 1^{er} janvier 2026 et de garantir une intégration optimisée des 250 nouveaux collaborateurs, issus de l'ex-déléguataire Sabom.



*Ce sont eux
qui en parlent le
mieux*



La complexité du chantier Cap 2026 est difficilement égalable dans un système public. Il a fallu avancer, prioriser pour tenir les délais et trouver une certaine forme d'agilité dans le processus de décision. **Ceci n'est pas très habituel dans des collectivités de la taille de la Métropole.** La vision commune et le tandem que nous avons créé entre directeurs de projet Régie et Métropole y sont pour beaucoup. Et nous avons pu nous appuyer sur une comitologie efficiente qui a permis d'éclairer les décisions du conseil métropolitain et auparavant du GT Elus (Groupe de travail élus). Les élus ont eu une pleine compréhension des enjeux du projet.

Nous avons réussi à protéger les intérêts métropolitains tout en maintenant la continuité du partenariat avec le délégataire pendant la transition. **Dialogue, diplomatie, écoute ont été les facteurs clés de succès** pour tenir le cap car il ne faut pas sous-estimer la dimension humaine. Chacun, a parfois sa vision avec sa personnalité, son prisme. J'en retiens une forme de fierté dans l'accomplissement de cette mission et un certain **courage administratif** pour poursuivre la construction de la Régie, au service de la Métropole et de ses habitants.

Boris Cambazard, directeur du projet pour Bordeaux Métropole et directeur de mission «Autorité organisatrice de l'eau»

Avec Cap 2026, j'ai été amenée à m'intéresser à d'autres éléments que le cadre strictement juridique : convention de tuilage, protocole de fin de contrat, et tout ce qui concernait le « dénouement » de la DSP (Délégation de service public). Cela a été passionnant. Bien évidemment, j'ai travaillé, sur nos sujets, avec le volet assurance, la convention de cogénération de l'électricité et de biogaz, le transfert des autorisations préfectorales pour les ICPE (Installations classées de protection environnementale) sans oublier la délibération dotation, essentielle et majeure.

Mais au-delà de cela, j'ai beaucoup apprécié mettre mes considérations juridiques au service de l'entreprise avec inventivité afin que le volet juridique soit un outil d'aide à la décision et non pas une étape bloquante. C'est important de se poser des questions que d'autres ne se posent pas et nous l'avons fait au service de la solution. Et puis, ce qui a été intellectuellement très stimulant, ce sont les échanges et le partage des sujets entre nous tous, chacun avec ses priorités et ses domaines, tout en respectant le calendrier contraint (et stressant).

Noémie Louvrado, juriste et chargée de projet sur la structure juridique, Régie de L'Eau Bordeaux Métropole



2025 : une année consacrée à la définition d'un contrat d'objectifs unique

Bordeaux Métropole et la Régie de L'Eau Bordeaux Métropole se sont engagées dans le cadre d'un contrat d'objectifs délibéré en Conseil métropolitain le 11 juillet 2025.

Avec un cap clair pour répondre aux défis environnementaux d'aujourd'hui et de demain, ce document définit les axes stratégiques pour garantir la qualité, la résilience et la performance du service public.

Cinq grands axes stratégiques encadrent la vision systémique du service et guideront l'action de la Régie sur le long terme :

- **Une gouvernance** exemplaire ;
- **L'optimisation** du rapport entre qualité / continuité et coût du service rendu ;
- **La contribution** du service de l'eau, de l'assainissement et de la gestion des eaux pluviales urbaines à la résilience du territoire face aux enjeux environnementaux et climatiques ;
- **L'intégration** des enjeux eau potable, assainissement et pluvial dans les politiques d'aménagement et de développement du territoire ;
- **La définition** et mise en œuvre d'un dispositif tarifaire adapté aux enjeux stratégiques des services d'eau, d'assainissement et de gestion des eaux pluviales urbaines.

Ce contrat se traduit par un dialogue permanent et un travail opérationnel notamment entre les services de l' AOE (Autorité organisatrice de l'eau), les pôles territoriaux de la métropole et les services de la Régie.

19 indicateurs
eau potable

12 indicateurs
assainissement
& pluvial

12 indicateurs
communs



© Rodolphe Escher



© Régie de L'Eau Bordeaux Métropole

Vincent Ponzetto, directeur général, et Sylvie Cassou-Schotte, présidente de la Régie de L'Eau Bordeaux Métropole, lors de la signature du contrat d'objectifs le 4 novembre 2025.

Ce sont eux qui en parlent le **mieux**

Pour piloter un chantier tel que Cap 2026, la mise en place d'un cadre de travail clair était un préalable indispensable notamment face à la complexité globale du projet, le nombre colossal de process financiers, juridiques, techniques et bien entendu la dimension humaine. 250 collaborateurs rejoignent l'entreprise. Le collectif interne, la qualité de la relation avec la Métropole, en particulier la forte implication de l'AOE, les échanges avec le délégataire et les élus ont permis d'aboutir, dans les temps. Nous sommes tous sortis de nos zones de confort pour tenir les délais tout en garantissant la continuité de service, notre priorité à tous. Nous sommes tous convaincus de l'importance d'offrir un service public global du cycle de l'eau au profit des habitants de la métropole bordelaise.

Franck Bon, directeur général adjoint,
Régie de L'Eau Bordeaux Métropole



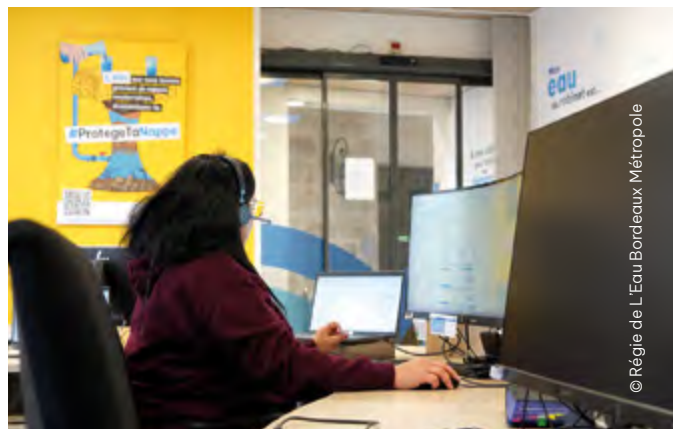
La relation usagers pour tous

Un accueil usagers rénové

En 2025, l'agence située rue Paulin qui accueille chaque semaine une centaine d'abonnés et usagers a fait peau neuve avec un **nouvel habillage**. Plus qu'un simple décorum, les murs présentent des données pédagogiques sur l'origine de l'eau sur le territoire mais aussi sur la consommation et les enjeux. Un écran vient compléter le dispositif en fournissant aux abonnés des actualités sur la facture, la relève des compteurs, la protection des équipements et les écogestes à déployer selon les saisons. Enfin, l'enseigne externe fixée renforce la lisibilité de l'accueil pour faciliter son accès aux abonnés.

La nouvelle agence en ligne

En 2024, la Régie a changé son système d'information pour les usagers. Cette refonte totale s'est poursuivie en 2025 avec l'ouverture de la nouvelle agence en ligne. Elle vise à optimiser le traitement des données dans une relation de proximité avec les habitants.



© Régie de L'Eau Bordeaux Métropole

Ce sont eux qui en parlent le mieux

Globalement, les abonnés sont plus autonomes dans la gestion de leur contrat sur leur espace en ligne. Ils peuvent notamment y formuler des demandes sans nous appeler, ce qui n'était pas le cas auparavant.

A titre d'exemple, en cas de fuite, l'abonné peut formuler une demande de dégrèvement, sur son espace, en déposant les documents attestant des réparations et des frais engagés pour une prise en charge éventuelle. C'est plus souple et plus rapide.

Comme tout nouveau système, il reste évidemment perfectible et si, au quotidien, nous avons pu rencontrer quelques difficultés sur certains actes métiers, l'ensemble du dispositif aujourd'hui utilisé est un vrai « plus » au quotidien.

Anta Sankhare, responsable d'unité multicanal, Régie de L'Eau Bordeaux Métropole

L'agence en ligne est un outil qui est connecté directement à la base CRM (Customer relation management).

L'abonné obtient donc des informations en temps réel que nous traitons, également en temps réel. Sur le plan ergonomique, l'outil est intuitif et graphiquement agréable. L'abonné n'a aucune difficulté à le prendre en main.

La migration n'a pas été simple. Le calendrier imposé pour la mise en production a été fixé par le préfet, fin 2024. On a donc, en 2025, enrichi la première version. Ce travail se poursuit.

Nous avons finalisé l'agence en ligne des abonnés particuliers avec l'ouverture prochaine des parcours de résiliation et souscription en ligne. Nous avançons pour offrir, prochainement, la même qualité de service en ligne aux abonnés grands comptes.

Evelyne Francou, responsable d'unité projets informatiques pour les usagers, Régie de L'Eau Bordeaux Métropole



Précarité hydrique : un partenariat historique Régie/Caf

© Régie de L'Eau Bordeaux Métropole

La Régie a signé avec la Caf (Caisse d'allocations familiales) en mars 2025 une convention de partenariat pour l'octroi d'une aide financière automatique destinée à soutenir les foyers éligibles pour le paiement de leur facture d'eau. C'est une vaste opération initiée dès 2024 pour la mise en place d'un modèle de tarification sociale et la prise en compte des foyers les plus modestes.

Cette aide pourra bénéficier à plusieurs milliers de ménages. Cette automatisation de l'aide permet de réduire la précarité hydrique grâce à un traitement coordonné avec la Caf. Les premiers versements ont été réalisés en décembre 2025.

La Régie poursuit, en parallèle, cet engagement en contribuant au FSL (Fonds de solidarité logement) de la Gironde.



J'ai souhaité signer la convention de partenariat de lutte contre la précarité hydrique parce qu'elle nous engage et nous implique avec la Régie au service des familles et des habitants de Bordeaux Métropole. Et ce, malgré l'absence de dispositif national facilitant et sécurisant l'échange de données entre nos deux institutions.

Ce partenariat avec la Régie de L'Eau Bordeaux Métropole est nouveau pour la Caf de la Gironde et il renforce encore plus son soutien au pouvoir d'achat des ménages les plus fragiles dans un contexte de recrudescence des impayés de loyers et de factures énergétiques.

Il témoigne de notre volonté commune de porter ensemble des ambitions fortes de lutte contre la précarité de tous les girondins et particulièrement, ici, des usagers de L'Eau Bordeaux Métropole.

Christine Mansiet, Directrice de la Caf de la Gironde

Acteur majeur de la solidarité, la Caf de la Gironde est un organisme de droit privé, chargé d'une mission de service public de proximité pour les familles et les territoires. Elle constitue avec les 101 autres Caf de France et la Caisse nationale, la branche famille de la Sécurité sociale. Elle développe la solidarité envers un Girondin sur deux et soutient en outre les collectivités dans la mise en œuvre de leurs politiques sociales et familiales.

Le comité des usagers

En novembre 2024, la Régie de L'Eau Bordeaux Métropole a souhaité s'entourer d'un comité des usagers. À côté d'elle, il y a désormais des visages et des voix de citoyens qui se retrouvent autour d'une même idée : l'eau est un bien commun et sa gestion ne peut plus se penser sans les habitantes et les habitants.

*Ce sont eux
qui en parlent le
mieux*

Composé d'une vingtaine de membres sur l'ensemble du territoire métropolitain, nous sommes engagés bénévolement pour porter les préoccupations des habitants des 28 communes de la métropole bordelaise. Je fais partie de ce comité depuis son lancement.

Tous les deux mois environ, nous nous retrouvons en soirée, après nos journées de travail, parfois un peu fatigués mais avec l'envie de comprendre et d'agir. Au fil des conférences d'experts, des visites de sites et des ateliers d'échanges, nous nous sommes acculturés aux questions vives et aux différents enjeux : le "petit cycle de l'eau", la question des fuites, l'usage potentiel des eaux non conventionnelles en lien direct avec le dérèglement climatique et la pression prévisible sur la ressource en eau potable. Sur cette base, aux côtés de la Régie nous commençons à formuler des propositions très concrètes : création d'un numéro vert pour signaler plus facilement les fuites, développement d'usages d'eaux grises dans les nouvelles constructions, ou encore renforcement des dispositifs de solidarité pour garantir à chacun un accès digne à l'eau. Avec la Régie, nous tentons de faire fonctionner un modèle vertueux de démocratie participative.

Ce comité doit précisément être cela : **un lieu vivant**, où l'on apprend, où l'on débat, où l'on cherche ensemble comment mieux préserver la ressource en eau et construire un service public de l'eau plus juste, plus transparent et plus durable.

Florence Brumaud, membre du comité des usagers



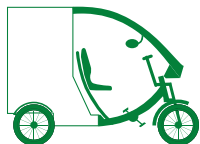
Le dispositif des ambassadeurs de l'eau : un succès grandissant

Dans le cadre de son plan d'économies d'eau qui vise à préserver la ressource, la Régie a déployé, fin 2024, un dispositif d'ambassadeurs de l'eau sur les communes de Talence et Bègles.

Une expérimentation inédite qui a pour objectif d'accompagner les usagers dans la **réduction de leur consommation d'eau** en leur proposant, à domicile, un diagnostic gratuit de leurs points d'eau, des conseils et l'installation d'équipements hydro-économiques.

Depuis le lancement, près de **1 500 foyers** ont déjà bénéficié de ce service de proximité personnalisé. En 2025, le périmètre du dispositif a été élargi à la commune du Bouscat et à une opération-test dans une résidence de Cenon, avec l'appui du bailleur social Gironde Habitat.

En parallèle des interventions chez les usagers, les quatre ambassadeurs de la Régie sont également présents sur des **événements grand-public pour aller à la rencontre des habitants du territoire**. Ce sont des temps importants pour sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux de l'eau.



*Ce sont eux
qui en parlent le
mieux*

Je suis ambassadrice de l'eau depuis plus d'un an et je mesure chaque jour l'intérêt de notre mission de sensibilisation et d'accompagnement aux économies d'eau au plus près des usagers.

Au domicile, par exemple, en plus d'installer les équipements qui leur permettront de réaliser des économies, nous adaptons nos messages en fonction de leur situation individuelle, car les conseils peuvent être différents s'il s'agit d'une personne seule, d'une famille, avec ou sans jardin ou encore qui consomme l'eau du robinet ou de l'eau en bouteille.

Lors des animations territoriales (Journée mondiale de l'eau, semaine européenne de réduction des déchets, accueil des nouveaux habitants, fête de la nature ou des jardins), nous proposons des activités ludiques et participatives pour faire découvrir le parcours de l'eau du robinet, prendre conscience des quantités consommées et encourager petits et grands à adopter les bons gestes. Nous en profitons aussi pour répondre à leurs interrogations sur l'origine de l'eau, sa qualité, le prix du service, les rassurer et corriger des idées reçues.

Phélie Corenthin, ambassadrice de l'eau, Régie de L'Eau Bordeaux Métropole





© Pexels-artstel

A la rencontre des habitants les plus jeunes

Pour éduquer à l'écocitoyenneté dès le plus jeune âge, la Régie s'engage pleinement dans sa mission de service public en proposant et en coordonnant un dispositif pédagogique gratuit qui vise à faire évoluer les comportements vers plus de sobriété des usages domestiques de l'eau.

Destiné aux élèves du CE2 à la troisième, ce programme éducatif élaboré par la Régie au regard des programmes scolaires et des attentes des enseignants est déployé avec le soutien de la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de la Gironde (DSDEN33) au cœur des établissements scolaires des 23 communes bénéficiant du service de l'eau potable.

Chaque action pédagogique en classe pose un regard à 360 degrés sur l'eau du robinet avec pour objectifs de comprendre son origine, son parcours, l'importance de la préserver et fait l'objet d'une évaluation continue des apprenants.

En 2025, sur le territoire métropolitain, près de 3 000 élèves d'école élémentaire et 1 700 collégiens ont bénéficié de ce dispositif.



Dans le cadre de l'EDD (Éducation au développement durable), notre priorité est d'ancrer les apprentissages des élèves dans la réalité de leur territoire. Le partenariat avec la Régie de L'Eau Bordeaux Métropole constitue, à ce titre, un levier pédagogique majeur. Plutôt que d'aborder des concepts globaux parfois abstraits pour de jeunes élèves, nous privilégions une approche de proximité. Comprendre le cycle domestique de l'eau et ses enjeux locaux s'avère bien plus structurant et concret.

L'eau, thématique centrale des programmes en EDD, est un objet d'étude transversal abordé dans différents champs disciplinaires. Les projets pédagogiques proposés par la Régie de L'Eau Bordeaux Métropole permettent d'enrichir ces approches et permettent aux élèves de rencontrer des experts dans ce domaine. Enfin, cette démarche s'inscrit pleinement dans le cadre du parcours citoyen de l'élève. En développant leur esprit critique face aux enjeux de la ressource, nous préparons les élèves à devenir des acteurs responsables de la société de demain. Ce travail commun est précieux pour aider les futurs citoyens à appréhender la complexité du monde et à prendre des décisions éclairées.

Caroline Baronnet, conseillère pédagogique départementale Sciences et EDD - DSDEN33 - Rectorat de Bordeaux

Métiers de l'eau : rendre visible l'invisible

Réseaux enterrés, installations à l'abri des regards et professionnels peu médiatisés : les métiers de la filière eau sont des métiers cachés qui souffrent d'un manque de visibilité et d'un déficit d'attractivité.

Aux côtés des partenaires des branches professionnelles, la Fédération Régionale des Travaux Publics (FRTP) par exemple, des établissements d'enseignement et de formation (Collèges, lycées, écoles d'ingénieurs telle que l'ENSEGID...) et à l'occasion de différents forums d'orientation, la Régie va à la rencontre des jeunes pour leur faire découvrir la diversité de ses métiers, montrer leur utilité, valoriser les parcours professionnels.

Cela donne de la visibilité et du sens tout en mettant en avant ces métiers cachés mais indispensables au quotidien.



© Rodolphe Escher



*Ce sont eux
qui en parlent le
mieux*

Les métiers du petit cycle de l'eau sont souvent méconnus des jeunes. Contrairement à d'autres, ils n'existent presque pas dans l'univers ludique des enfants.

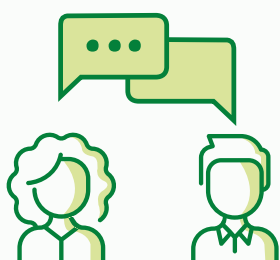
Pour en parler, nous avons conçu et intégré un module « découverte métiers » aux actions de sensibilisation de notre dispositif pédagogique. Concrètement, dès que nous sommes face à un public de collégiens, lycéens et étudiants, nous en profitons pour aborder, sous forme de quiz et de jeux collaboratifs, **les différents métiers et leurs spécificités**.

Au cours de l'année 2025, nous avons **sensibilisé plus de 1 700 adolescents et jeunes adultes** lors d'interventions en classe ou d'événements spécifiques. Nous étions ainsi présents à la première édition régionale du forum des métiers de la FRTP à Bordeaux ou encore au forum métiers des jeunes Mérignacais. Notre présence est utile car elle suscite la curiosité de ces collégiens ou lycéens. Cela nous permet de leur montrer la palette des profils, des formations et des métiers de la Régie : agents réseaux, électromécaniciens, techniciens de traitement mais aussi informaticiens, laborantins, conseillers relation usagers, chercheurs, tous fiers et passionnés par leur travail. A chaque fois que j'échange avec des jeunes dans le cadre de ces rencontres, je vois qu'ils sont bien souvent en quête de métiers qui ont du sens. Et je ne peux m'empêcher d'imaginer que, peut-être, nous semons une graine dans leur esprit pour une orientation future et pourquoi pas une vocation.

Mathieu Guionie, chargé de communication pédagogique, Régie de L'Eau Bordeaux Métropole

Chiffres clés

Relation usagers



312 900

abonnés

(+ 800 000 usagers)

616 000

factures émises/an



49%

des usagers

connaissent
l'origine de l'eau
du robinet*
(+15 points par
rapport à 2024)

9 usagers/10

déclarent avoir confiance en
l'eau du robinet*



7 usagers/10

boivent l'eau du robinet
quotidiennement*

86%

des usagers
connaissant la campagne
#ProtegeTaNappe
se sentent bien informés
sur les conseils pour
économiser l'eau*

52 000

mails reçus/an



251 600

appels reçus/an
(800 appels/jour)



78%

de taux de
satisfaction
des usagers



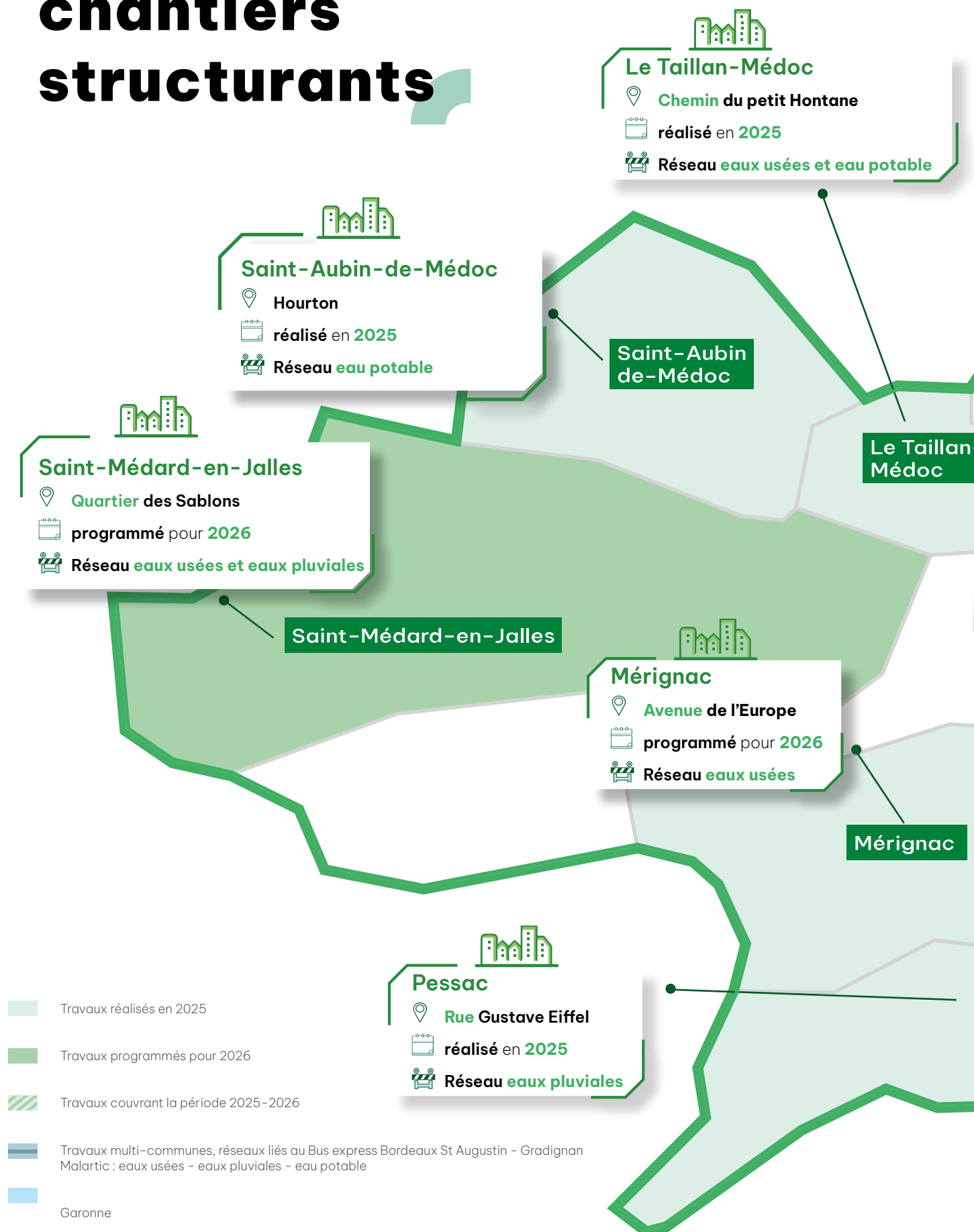
≈ 30 000

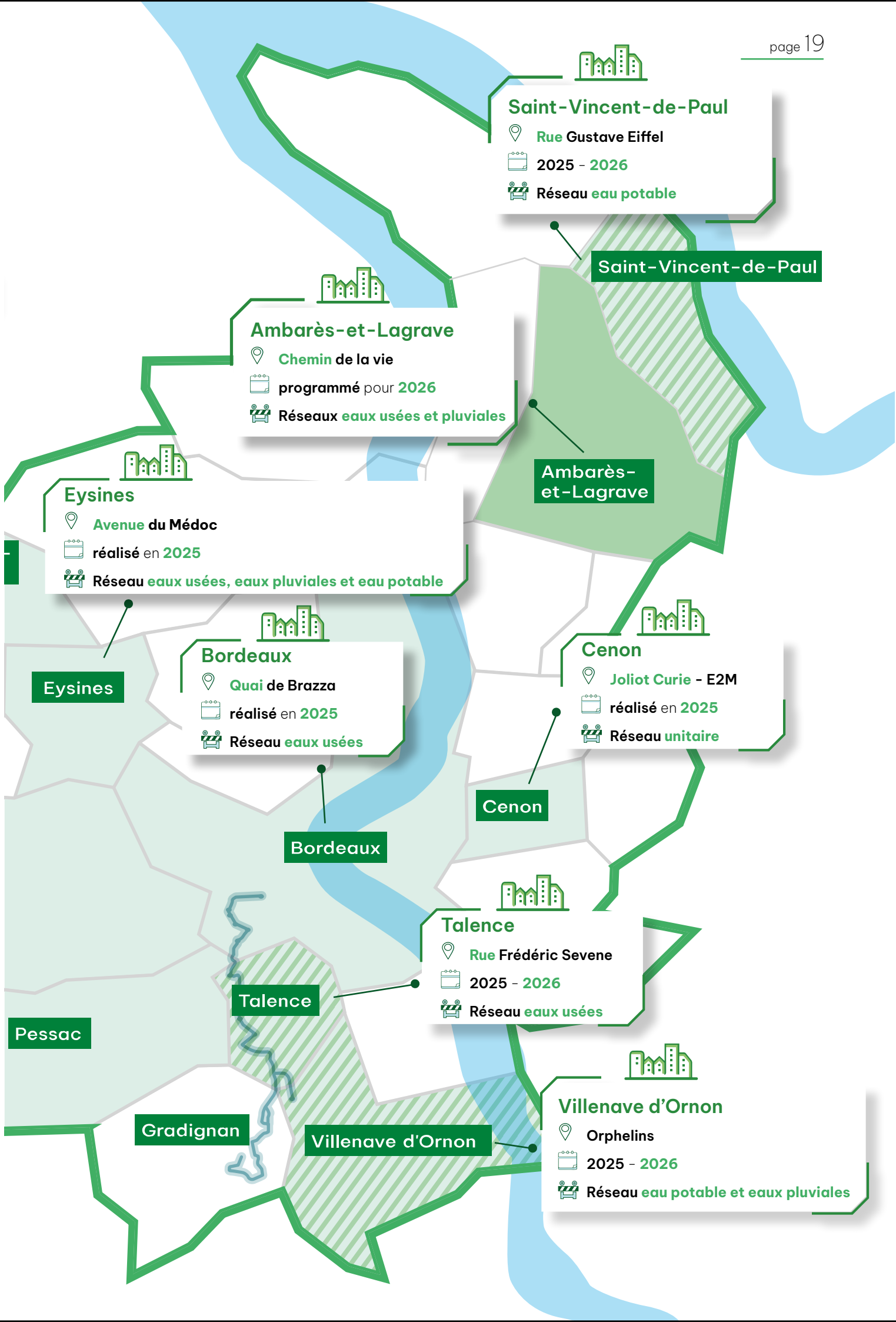
interventions/an
chez les usagers



Proximité et aménagement du territoire : au cœur des actions de la Régie

Les principaux chantiers structurants





Saint-Vincent-de-Paul

Rue Gustave Eiffel

2025 - 2026

Réseau eau potable

Saint-Vincent-de-Paul

Ambarès-et-Lagrave

Chemin de la vie

programmé pour 2026

Réseaux eaux usées et pluviales

Ambarès-et-Lagrave

Eysines

Avenue du Médoc

réalisé en 2025

Réseau eaux usées, eaux pluviales et eau potable

Eysines

Bordeaux

Quai de Brazza

réalisé en 2025

Réseau eaux usées

Bordeaux

Cenon

Joliot Curie - E2M

réalisé en 2025

Réseau unitaire

Cenon

Talence

Rue Frédéric Sevene

2025 - 2026

Réseau eaux usées

Talence

Pessac

Gradignan

Villenave d'Ornon

Villenave d'Ornon

Orphelins

2025 - 2026

Réseau eau potable et eaux pluviales



© Rodolphe Escher

Parempuyre

10 765 habitants **5 316** abonnés au service de l'eau potable **5 063** abonnés au service de l'assainissement

52 km de réseau d'eau potable **66 km** de réseau d'assainissement et de pluvial **4** bassins de rétention

32 896 m³ Volume de stockage d'eau pluviale en 2024

Ambès

3 334 habitants



⇒ **1 650** abonnés au service de l'eau potable

⇒ **1 376** abonnés au service de l'assainissement



49 km de réseau d'eau potable

29 km de réseau d'assainissement et de pluvial

1 bassin de rétention

445 m³ Volume de stockage d'eau pluviale en 2024

1 station d'épuration

Saint-Louis-de-Montferrand

2 066 habitants

994 abonnés au service de l'eau potable

870 abonnés au service de l'assainissement

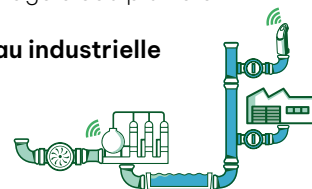
24 km de réseau d'eau potable

25 km de réseau d'assainissement et de pluvial

4 bassins de rétention

4 820 m³ de volume de stockage d'eau pluviale

1 station de production d'eau industrielle



Bassens

8 499 habitants

Service de l'eau potable : abonnés au SIAO*

3 521 abonnés au service de l'assainissement

Réseau d'eau potable du SIAO*

93 km de réseau d'assainissement et de pluvial

6 bassins de rétention

135 797 m³ de volume de stockage d'eau pluviale

*SIAO : Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable

Ambarès-et-Lagrave

17 904 habitants

Service de l'eau potable : abonnés au SIAO*

7 299 abonnés au service de l'assainissement

Réseau d'eau potable du SIAO*

147 km de réseau d'assainissement et de pluvial

17 bassins de rétention

8 129 m³ de volume de stockage d'eau pluviale



*Ce sont eux
qui en parlent le
mieux*

Face à l'augmentation de la population sur le territoire métropolitain et pour accompagner cette densité urbaine croissante, je travaille depuis quatre ans sur le projet d'extension de la station dépuratoire de Lille située sur la commune de Blanquefort. L'idée est d'augmenter sa capacité de traitement de 66 000 EH (Equivalent-Habitant) à 121 000, soit près du double, et de construire une digestion traitant l'ensemble des boues de la station, ce qui permettra de produire du biogaz. Un dossier complexe qui doit permettre d'assurer la continuité de service du traitement des eaux usées des systèmes de collecte de Lille et de Cantinolle (sur la commune d'Eysines).

En 2025, nous avons franchi des étapes clés pour ce projet dans l'instruction de notre dossier d'autorisation environnementale : obtention de plusieurs avis favorables de la part des services de l'Etat, entre autres, de la part de la Mission régionale d'autorité environnementale (MRAE), et du Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN) suivis d'une enquête publique qui a abouti à un avis favorable du commissaire enquêteur.

Pierre Thieux, chef de projets,
Régie de L'Eau Bordeaux Métropole



Blanquefort

17 850 habitants

6 834 abonnés au service de l'eau potable

6 098 abonnés au service de l'assainissement

127 km de réseau d'eau potable

158 km de réseau d'assainissement et de pluvial

4 bassins de rétention

112 625 m³ de volume de stockage d'eau pluviale

1 station d'épuration

Carbon-Blanc

8 700 habitants

Service de l'eau potable : abonnés au SIAO*

3 378 abonnés au service de l'assainissement

Réseau d'eau potable du SIAO*

78 km de réseau d'assainissement et de pluvial

5 bassins de rétention

12 519 m³ de volume de stockage d'eau pluviale

*SIAO : Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable

Saint-Vincent-de-Paul

1 074 habitants

640 abonnés au service de l'eau potable

355 abonnés au service de l'assainissement

31 km de réseau d'eau potable

13 km de réseau d'assainissement et de pluvial

Bordeaux

271 552 habitants

101 240 abonnés au service de l'eau potable

96 995 abonnés au service de l'assainissement

646 km de réseau d'eau potable

727 km de réseau d'assainissement et de pluvial

18 bassins de rétention

256 289 m³ Volume de stockage d'eau pluviale en 2024

1 station d'épuration



Le Bouscat 25 441 habitants

9 941 abonnés au service de l'eau potable

9 610 abonnés au service de l'assainissement

76 km de réseau d'eau potable

81 km de réseau d'assainissement et de pluvial

1 bassin de rétention

1 800 m³ de volume de stockage d'eau pluviale

Bruges 20 233 habitants

9 515 abonnés au service de l'eau potable

8 847 abonnés au service de l'assainissement

91 km de réseau d'eau potable

142 km de réseau d'assainissement et de pluvial

13 bassins de rétention

212 594 m³ de volume de stockage d'eau pluviale

Lormont 28 158 habitants

8 793 abonnés au service de l'eau potable

8 328 abonnés au service de l'assainissement

77 km de réseau d'eau potable

129 km de réseau d'assainissement et de pluvial

6 bassins de rétention

138 637 m³ de volume de stockage d'eau pluviale

18 439 habitants



⇒ **7 302** abonnés au service de l'eau potable

⇒ **6 943** abonnés au service de l'assainissement



90 km de réseau d'eau potable



133 km de réseau d'assainissement et de pluvial



7 bassins de rétention

42 749 m³

Volume de stockage d'eau pluviale en 2024



© Bordeaux Métropole

Cenon

27 065 habitants

8 228 abonnés au service de l'eau potable

7 952 abonnés au service de l'assainissement

86 km de réseau d'eau potable

120 km de réseau d'assainissement et de pluvial

3 bassins de rétention

13 657 m³ de volume de stockage d'eau pluviale

Eysines

25 154 habitants



⇒ **10 995** abonnés au service de l'eau potable

⇒ **10 618** abonnés au service de l'assainissement



122 km de réseau d'eau potable



177 km de réseau d'assainissement et de pluvial



10 bassins de rétention

47 015 m³

Volume de stockage d'eau pluviale en 2024



1

station dépuratoire

Artigues-près-Bordeaux

8 850 habitants

Service de l'eau potable : abonnés au SIAO

3 949 abonnés au service de l'assainissement

Réseau d'eau potable du SIAO

94 km de réseau d'assainissement et de pluvial

6 bassins de rétention

1 446 m³ de volume de stockage d'eau pluviale

Bouliac

3 875 habitants

1 552 abonnés au service de l'eau potable

1 348 abonnés au service de l'assainissement

40 km de réseau d'eau potable

53 km de réseau d'assainissement et de pluvial

7 bassins de rétention

2 453 m³ Volume de stockage d'eau pluviale en 2024



© Rodolphe Escher



© Régie de L'Eau Bordeaux Métropole

Pessac

68 102 habitants



⇒ **23 242** abonnés au service de l'eau potable

⇒ **21 797** abonnés au service de l'assainissement



313 km de réseau d'eau potable

431 km de réseau d'assainissement et de pluvial

22 bassins de rétention

252 060 m³ Volume de stockage d'eau pluviale en 2024

Le Haillan

11 570 habitants

5 731 abonnés au service de l'eau potable

5 527 abonnés au service de l'assainissement

70 km de réseau d'eau potable

97 km de réseau d'assainissement et de pluvial

14 bassins de rétention

43 942 m³ de volume de stockage d'eau pluviale

Gradignan

47 340 habitants

13 817 abonnés au service de l'eau potable

13 468 abonnés au service de l'assainissement

110 km de réseau d'eau potable

155 km de réseau d'assainissement et de pluvial

4 bassins de rétention

70 870 m³ de volume de stockage d'eau pluviale

*Ce sont eux
qui en parlent le
mieux*

En anticipation de la ligne de bus express extra rocade dont les travaux seront lancés en 2027, nous avons, en 2025, redimensionné un réseau de collecte des eaux pluviales situé sous l'avenue Gustave Eiffel à Pessac. C'est un chantier assez remarquable car son acceptabilité a été un vrai challenge. En effet, les travaux que j'ai pilotés ont impacté une rue très commerçante avec une circulation dense et de nombreuses entreprises. Ces 9 mois de travaux se sont bien déroulés puisque le chantier a été livré avec un mois d'avance par rapport au calendrier initial. Il a consisté à remplacer une solution compensatoire par un réseau surdimensionné de 300 à 800 mm. Outre la difficulté technique, j'en retiens le travail de collaboration avec les services de la mairie, mais aussi de l'OIM BIC (Opération d'Intérêt Métropolitain Bordeaux Inno Campus) et les entreprises implantées sur la zone. C'est bien cet alignement qui a facilité la bonne tenue du chantier.

Lévy Monlouis-Félicité, chargé d'opération service travaux,
Régie de L'Eau Bordeaux Métropole



Saint-Aubin-de-Médoc

7 992 habitants



⇒ **3 529** abonnés au service de l'eau potable

⇒ **3 298** abonnés au service de l'assainissement



77 km de réseau d'eau potable

72 km de réseau d'assainissement et de pluvial

14 bassins de rétention

3 657 m³

Volume de stockage d'eau pluviale en 2024

Le Taillan-Médoc

11 234 habitants

5 473 abonnés au service de l'eau potable

5 029 abonnés au service de l'assainissement

76 km de réseau d'eau potable

96 km de réseau d'assainissement et de pluvial

12 bassins de rétention

11 129 m³ de volume de stockage d'eau pluviale

Martignas-sur-Jalle

8 195 habitants

Service de l'eau potable : abonnés au SIAEA*

Service de l'assainissement : abonnés au SIAEA*

Réseau d'eau potable du SIAEA*

13 km de réseau pluvial

5 bassins de rétention

2 250 m³ de volume de stockage d'eau pluviale

*SIAEA : Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau et d'Assainissement

Mérignac

78 946 habitants

28 995 abonnés au service de l'eau potable

26 768 abonnés au service de l'assainissement

327 km de réseau d'eau potable

424 km de réseau d'assainissement et de pluvial

18 bassins de rétention

583 451 m³ Volume de stockage d'eau pluviale en 2024

Saint-Médard-en-Jalles

33 398 habitants



⇒ **15 590** abonnés au service de l'eau potable

⇒ **15 026** abonnés au service de l'assainissement



220 km de réseau d'eau potable

259 km de réseau d'assainissement et de pluvial

18 bassins de rétention

16 548 m³

Volume de stockage d'eau pluviale en 2024





Ce sont eux qui en parlent le mieux

En 2025, la step (station d'épuration) Clos de Hilde a accueilli deux chantiers délicats et inédits.

Face à la dégradation prématurée de trois des cinq décanteurs lamellaires, liée à l'H₂S, l'hydrogène sulfuré émanant des eaux usées, il a fallu procéder à la réhabilitation du génie civil de ces ouvrages sans dégrader le fonctionnement de la station. Nous avons pris soin de vérifier la fonctionnalité des quatre autres décanteurs pour en mettre un à l'arrêt et pouvoir procéder aux travaux, en toute sécurité. Ceux-ci se sont déroulés sans encombre : carottage pour estimer la profondeur de la surface endommagée, décapage puis projection du nouveau mortier pour retrouver une surface plane et saine.



© Bordeaux Métropole

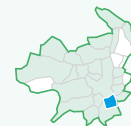
Autre chantier d'envergure : le renouvellement du TGBT (Tableau général basse tension). C'est un point névralgique de la station puisqu'il alimente électriquement quelques-uns des équipements les plus importants de l'unité. Et c'est une opération à risque. La taille du local s'est révélée un atout pour piloter cette opération puisque les deux installations ont pu cohabiter facilitant la bascule d'un système à l'autre.

Dans les deux cas, c'est la sécurité qui a présidé l'orchestration de ces opérations pour assurer l'intervention des exploitants et sous-traitants. C'est bien la gestion de l'humain et la continuité de service qui dirigent l'organisation de ces chantiers.

Guillaume Blain, responsable unité Step Clos de Hilde, Régie de L'Eau Bordeaux Métropole



Bègles



32 221 habitants

14 760 abonnés au service de l'eau potable

14 372 abonnés au service de l'assainissement

104 km de réseau d'eau potable

151 km de réseau d'assainissement et de pluvial

4 bassins de rétention

16 377 m³ de volume de stockage d'eau pluviale

Villenave d'Ornon

42 858 habitants

19 607 abonnés au service de l'eau potable

18 927 abonnés au service de l'assainissement

192 km de réseau d'eau potable

261 km de réseau d'assainissement et de pluvial

27 bassins de rétention

96 796 m³ de volume de stockage d'eau pluviale

Talence

47 340 habitants

13 817 abonnés au service de l'eau potable

13 468 abonnés au service de l'assainissement

110 km de réseau d'eau potable

155 km de réseau d'assainissement et de pluvial

4 bassins de rétention

70 870 m³ de volume de stockage d'eau pluviale

Une Métropole face au changement climatique



© Rodolphe Escher

Accompagner le changement de paradigme

Dans le prolongement de la loi climat et résilience de 2021, Bordeaux Métropole porte des politiques publiques résolument tournées vers la sobriété.

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), engagement mis en place dès 2007, par le législateur, à l'issue du premier Grenelle de l'environnement et élargi en 2015, se traduit par un plan d'actions 2023 – 2028 dans lequel la Régie, dès sa création, s'est naturellement inscrite.

La Régie porte ainsi, aux côtés de la Métropole, une politique de maîtrise des consommations d'énergie, de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et de réduction de la dépendance énergétique. Elle a choisi pour cela d'appliquer la méthode BEGES (Bilan d'émission de gaz à effet de serre) de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) pour une analyse rigoureuse et exhaustive des émissions de GES, directes et indirectes, sur l'ensemble du périmètre eau et assainissement.

Ce travail s'accompagne de la définition d'une trajectoire de décarbonation et de la recherche de production d'énergies renouvelables. Au total, ce sont plus de 30 actions qui vont se déployer d'ici à trois ans afin de réduire le bilan, de 2,7%, malgré un tendanciel estimé à plus 10%.



Nous sommes désormais confrontés à une réalité tangible : celle d'un territoire qui, comme tant d'autres, subit de plein fouet les effets du changement climatique avec des épisodes caniculaires, des précipitations extrêmes, des périodes de sécheresse. Pour y faire face, c'est une transformation profonde de nos modes de faire, de penser et de vivre qui s'impose. Et cela ne peut se construire qu'avec l'ensemble des forces vives du territoire. Et la Régie en est un acteur clé.

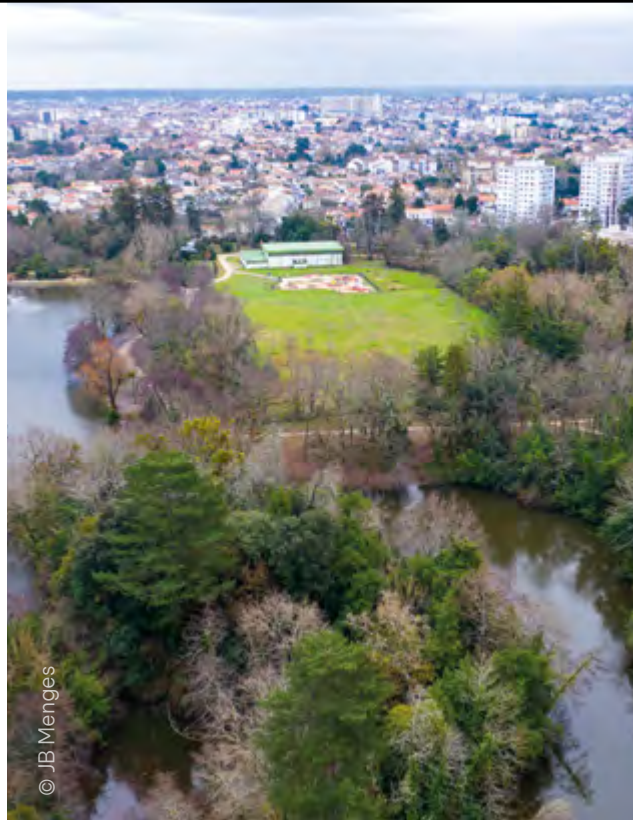
En 2025, elle a ainsi renforcé son rôle de partenaire technique et stratégique en collaboration avec les services métropolitains, avec des avancées notables.

En lien avec les objectifs du PCAET, j'ai envie de citer la modernisation de certains outils (anti-fuites), le déploiement de dispositifs d'économies d'eau, l'intégration des enjeux climatiques dans la planification des infrastructures ainsi que la sensibilisation des usagers, clé de voûte du développement d'une culture de la sobriété au quotidien. La Régie s'inscrit ici pleinement dans les politiques métropolitaines en apportant son expertise technique. C'est bien ensemble, élus, agents, partenaires et citoyens, que nous construirons les réponses aux défis climatiques de demain.

Samuel Aburto, adjoint au directeur général, direction action climatique et transition énergétique, Bordeaux Métropole

Vers la résilience du territoire

Dans un contexte d'incertitudes croissantes du fait de phénomènes climatiques imprévisibles et très intenses, les élus métropolitains ont voté, en juin 2025, un plan de résilience qui vise à renforcer la capacité collective d'adaptation. Décliné en 12 objectifs, ce plan propose 37 actions pour contribuer à la restauration des écosystèmes, à la préservation et l'accès équitable aux ressources essentielles et à l'accompagnement à la résilience des citoyens et des acteurs. Il conjugue des actions immédiates pour faire face aux aléas du moment et des politiques publiques qui investissent le temps long afin d'engager une transformation profonde de la manière de vivre le territoire. La Régie, consciente de la fragilité des ressources en eau disponibles et de la nécessaire préservation de la biodiversité, contribue principalement à l'axe intitulé « assurer la continuité de vie et d'activité ». Il s'agit de préserver les ressources et de garantir leur accès pour assurer la pérennité et l'hospitalité du territoire métropolitain.



La démarche résilience est une démarche partenariale dans laquelle la Régie a naturellement trouvé sa place dès le départ. Que ce soit au travers des ateliers Résilience, la Régie a collaboré dès la phase de diagnostic. Il a fallu, en effet, identifier les vulnérabilités et procéder à l'inventaire des actions déjà entamées à l'échelle du territoire. Ensuite, la Régie a été force de proposition dans les actions complémentaires qui paraissaient nécessaires. Enfin, les équipes de la Régie sont, à nos côtés, pour développer les actions qui ont été votées dans le plan Résilience. C'est un vrai partenariat entre nous car l'eau est une thématique éminemment transversale, tout comme la résilience.

De ce fait la Régie nous associe également à ses réflexions et travaux : les pluies du futur, la réutilisation des eaux non conventionnelles... Nous sommes très convergents car nous partageons les mêmes convictions face à la fragilité croissante de nos systèmes.

Valérie Saberan, adjointe au directeur général des Territoires, Pole Territoire vulnérable, territoire résilient, Bordeaux Métropole





© Pexels - Pixabay

Pluies du futur

La Régie actualise régulièrement sa doctrine de gestion des eaux pluviales urbaines sur la base des pluies observées dans le passé. L'étude des pluies extrêmes du futur se confronte aux effets du changement climatique sur les orages, cette fois en s'appuyant sur des pluies créées à partir des données du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Elle s'inscrit dans le temps long et permet par exemple de tester le comportement des ouvrages face à ces pluies du futur. C'est une approche globale qui invite à réfléchir aux politiques publiques dans leur ensemble, en intégrant la résilience du territoire (désimperméabilisation, gestion des espaces verts...).



*Ce sont eux
qui en parlent le
mieux*

C'est un travail rare qui associe un docteur chercheur, un bureau d'études en hydrologie et la Régie, service public opérationnel de l'eau. Rapprocher ce triptyque est un axe d'amélioration fort de l'ingénierie de la gestion de l'eau et y participer est une expérience professionnelle particulièrement intéressante.

La richesse des données de nos 43 pluviomètres, décuplée par l'ensemble des scénarios de trajectoire du changement climatique, a conduit à avoir des centaines de résultats. Mon rôle est de les rendre opérationnels.

Pour la conception et le dimensionnement d'ouvrages de gestion des eaux pluviales, en génie civil (réseau, station de pompage, déversoir...) ou végétal (noue, bassin aérien...), la doctrine doit être compréhensible et simple d'utilisation.

Même si nous ne pourrions redimensionner tous nos ouvrages à l'évolution du climat à l'horizon 2100, il semble toutefois intéressant d'envisager l'utilisation des quantiles des futurs pour nourrir la politique d'aménagement de la ville : définition de zones non constructibles ou niveau de désimperméabilisation de bassins versants identifiés. Travailler sur ce projet expérimental, c'est tester la résilience de nos ouvrages en se projetant sur le territoire de demain pour protéger ceux qui y vivent.

Emmanuel Lardieg, chef de projet Etudes,
Régie de L'Eau Bordeaux Métropole



Octobre 2025 : le mois de la résilience

Comme l'année précédente, la Régie a participé au mois de la résilience piloté par Bordeaux Métropole avec une centaine de manifestations sur les risques naturels, technologiques et climatiques proposées aux habitants.

Elle a ainsi coorganisé une conférence, sur la commune de Mérignac, animée par Charlène Descollonges, ingénieure hydrologue spécialisée dans la gestion de la ressource en eau et des milieux aquatiques, qui a proposé un voyage immersif au cœur des enjeux de l'eau, bien commun indispensable aux humains et aux écosystèmes. Une soirée d'échanges autour de la gestion de l'eau, qui constitue un enjeu politique majeur. Cette gestion doit devenir collective et démocratique pour dessiner des futurs souhaitables.

La Régie a participé également à la balade fluviale pilotée par le Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions et des risques Industriels (S3PI), qui chaque année, propose de découvrir les bords de la presqu'île d'Ambès, entre berges sauvages et installations industrielles. L'occasion de présenter le dispositif d'usine d'eau industrielle de Saint-Louis-de-Montferrand, un dispositif vertueux qui offre une alternative à l'eau potable en alimentant une vingtaine d'entreprises pour le fonctionnement de leur process. Une pierre à l'édifice d'un territoire métropolitain plus résilient.



© Régie de L'Eau Bordeaux Métropole



© Régie de L'Eau Bordeaux Métropole

Ce sont eux qui en parlent le mieux

L'usine d'eau industrielle située à Saint-Louis-de-Montferrand est une alternative à l'utilisation excessive de l'eau potable et permet ainsi de préserver la ressource souterraine de l'éocène. Ce système est vertueux mais il mérite d'être étudié en profondeur, car sa pérennité n'est actuellement pas garantie. En effet, l'impact du changement climatique sur le bouchon vaseux est un sujet qui pourrait remettre en cause notre capacité à prélever en Garonne. Autre préoccupation : les exigences de qualité de l'eau distribuée avec une concentration carbone organique total (COT) élevée. Nous avons, sur ces deux points, lancé des études et cherchons également d'autres pistes de substitution pour préserver les ressources souterraines disponibles en eau potable.

Pascal Le Halpère, chef de projet appui partenariats,
Régie de L'Eau Bordeaux Métropole

Etre acteur du parlement local de l'eau

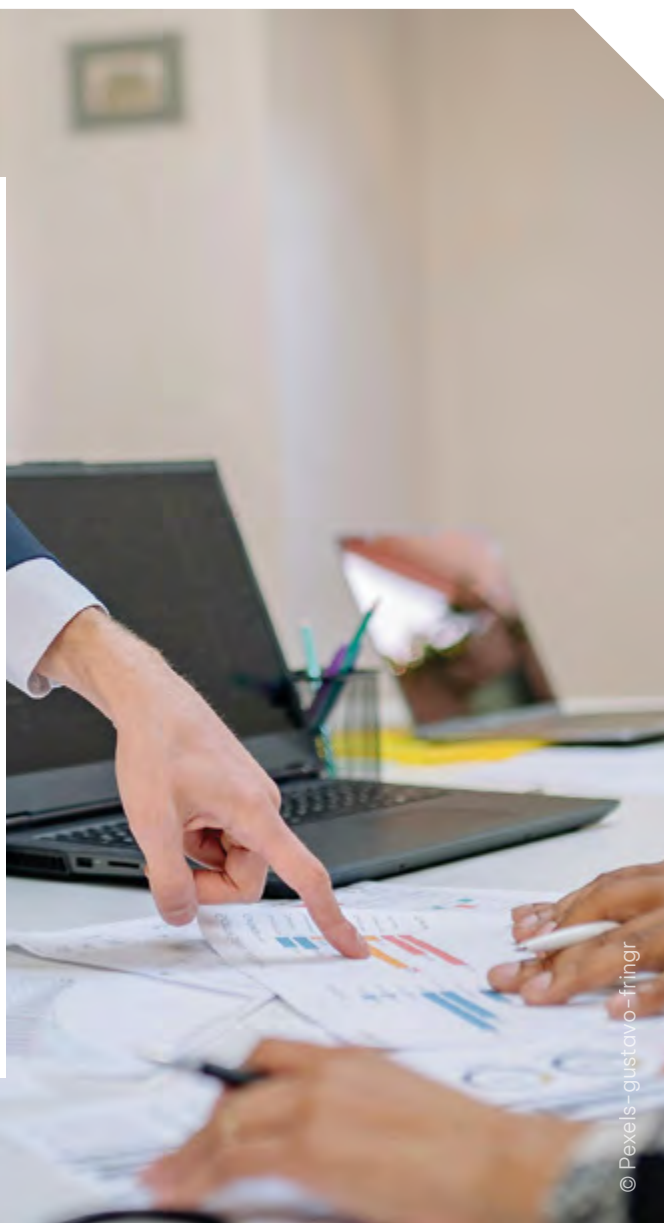
La Régie de L'Eau Bordeaux Métropole apporte son expertise et peut participer à des instances de gouvernance locale de la politique de l'eau sur le territoire.

A ce titre, elle a rejoint le groupe d'experts d'hydrogéologues du SAGE (Schéma d'aménagement et de gestion des eaux) des nappes profondes de Gironde. La CLE (Commission locale de l'eau) du SAGE a ainsi sollicité la participation de Jessy Jaunat, Alexis Lafficher et Morgan Le Lous, trois hydrogéologues de la Régie pour contribuer, au sein d'une équipe d'experts, à la révision du schéma précité.

*Ce sont eux
qui en parlent le
mieux*

Nous siégeons dans cette instance aux côtés de nos partenaires habituels : Smegreg (Syndicat mixte d'étude et de gestion de la ressource en eau de la Gironde) bien sûr mais aussi le BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières), le département de la Gironde, certaines universités, la Sepanso (Société pour l'étude, la protection et l'aménagement de la nature dans le Sud-Ouest), la Chambre d'agriculture, l'Agence de l'eau Adour Garonne. Nous sommes au total une quinzaine de participants. C'est un groupe de travail très riche car assez varié et nous partageons nos connaissances, nos analyses et construisons collectivement la réflexion. Ainsi, actuellement, nous « phosphorons » sur l'analyse des résultats de modélisation relatifs à la mise à jour des volumes maximums prélevables par unité de gestion.

Morgan Le Lous, responsable du service Ressource en eau, Régie de L'Eau Bordeaux Métropole



Retour vers le futur



© Budos Jean-Baptiste Menges

La modernisation : un outil du quotidien

le cas de Budos

*Ce sont eux
qui en parlent le
mieux*

Située à 40 km au sud-est de la Métropole, l'usine de Budos capte et traite l'eau des sources de Fontbanne pour l'alimentation en eau potable de 20% du volume total distribué par la Régie de L'Eau Bordeaux Métropole. En 2025, d'importants travaux ont été séquencés pour gérer au mieux la mise en arrêt temporaire de l'usine.

L'interruption d'une installation aussi stratégique suppose une coordination particulièrement rigoureuse entre les équipes d'exploitation et de maintenance et celle de l'informatique industrielle de la Régie.



L'enjeu d'un chantier comme celui-ci était important : il fallait continuer à alimenter normalement le réseau de la Métropole alors même qu'on se passait d'environ 20 % du volume d'eau potable habituel.

Cela a demandé **une mobilisation forte des équipes d'exploitation et de maintenance**, avec une organisation très réactive. Le télécontrôle devait aussi être particulièrement vigilant pour pouvoir réagir immédiatement en cas de dysfonctionnement sur les autres sites de production. Mais le plus inédit, ce n'était pas tant l'arrêt de l'usine en lui-même. Le vrai défi, c'était de devoir, en parallèle, continuer à alimenter le Syndicat des eaux de Budos, dont la Régie est l'unique fournisseur. Là, on a dû s'adapter et mettre en place des moyens mobiles de traitement d'eau potable. C'était une approche totalement nouvelle : il a fallu identifier rapidement des solutions, trouver les unités adaptées, lancer un marché dans des délais courts, puis installer ces équipements sur site.

La plus grande réussite reste la coordination entre les équipes, les directions et les sous-traitants, tous mobilisés pour un objectif commun : garantir la continuité du service, une eau de qualité tout en respectant les délais du chantier.

Pierre Hargous, responsable d'unité exploitation Bordeaux sud, Régie de L'Eau Bordeaux Métropole

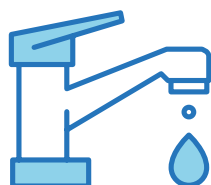


Du bon usage de l'intelligence artificielle (IA)

C'est une intelligence bien réelle et humaine, qui a piloté un projet de prédiction pour le télécontrôle de l'eau potable.

Objectifs ? Obtenir une gestion plus fine des ressources, une meilleure adaptation aux pics de consommation et une sécurité d'approvisionnement renforcée pour l'ensemble des usagers. Piloté par un des ingénieurs de recherche de la Régie, ce travail vise à utiliser l'IA pour améliorer les prévisions.

Des modèles dits de deep learning ont ainsi été développés en interne. Ils permettent d'anticiper les besoins en eau jusqu'à quatre jours à l'avance. Ces outils intelligents s'appuient sur plusieurs décennies de données historiques, des modèles saisonniers (été/hiver) auto-apprenants et des sources de prévisions météorologiques complémentaires.



*Ce sont eux
qui en parlent le
mieux*

Jusqu'à présent, le besoin en eau pour les jours à venir était approximativement estimé par les télécontrôleurs à partir de leur seule expérience.

L'outil prédictif du VLAR (Volume d'eau Livré Au Réseau), aujourd'hui plus optimisé, nous offre des données objectives et précises qui viennent sécuriser nos prises de décision. Cela permet également de gérer plus sereinement les installations en cas d'aléas ou de travaux. Par exemple, l'outil a été particulièrement utile en septembre dernier avec l'arrêt de l'usine de Budos pendant un mois pour d'importants travaux de renouvellement des automates et armoires électriques. Le fait d'avoir une prévision à quatre jours nous a permis, en lien avec les exploitants des sites, d'anticiper le pilotage de la production d'eau sur les autres sites en fonction des besoins.

Olivier Capaces, télécontrôleur,
Régie de L'Eau Bordeaux Métropole



Diagnostiquer le réseau sans couper l'eau

En 2025, la Régie a mené une opération inédite et expérimentale avec le robot « Pathfinder » développé par la société Acwa Robotics et piloté par les équipes de la recherche et du patrimoine.

Objectif ? Evaluer l'état structurel d'une canalisation stratégique et repérer les fuites éventuelles, sans interrompre le service.

Pour la réussite de cette expérimentation, les équipes réseau et qualité eau de la Régie ont collaboré étroitement avec le prestataire. En amont de l'intervention, elles ont œuvré pour la création du sas d'insertion du robot, la vérification de l'ensemble des vannes, mais aussi la réalisation des purges préventives pour éviter tout problème lié aux surtensions de l'eau pendant le passage du robot.

Durant le passage du robot, les équipes ont accompagné le prestataire pour les manœuvres de vannes, les reconfigurations du réseau et la mise en œuvre du protocole de désinfection et de surveillance de la qualité de l'eau.

Après la mission, le terrain a été rendu à son état initial avec le remblai des fouilles.



C'est sur la commune de Blanquefort que cette exploration a été menée, sur une conduite où les techniques traditionnelles de **recherche de fuite étaient inopérantes**.

Le chantier s'est déroulé en terrain naturel, loin du trafic et donc sans nuisance sur la voie publique.

Le robot, dont les missions étaient programmées chaque jour, a ainsi effectué une analyse détaillée de l'état du réseau. Sur une semaine d'expérimentation et après plusieurs passages, ce sont **400 mètres de canalisation** qui ont ainsi été passés au crible avec cartographie, photos, mesures d'épaisseur et enregistrements acoustiques.

Une approche nouvelle et encourageante pour établir un diagnostic du patrimoine enterré et prioriser les renouvellements nécessaires.

Un drone dans le réservoir

La Régie a mené à l'automne 2025 une expérimentation innovante avec l'entreprise girondine Lynxdrone, spécialisée dans les solutions drones et robotiques en milieux confinés.

Cette démarche visait à disposer d'un diagnostic précis de l'état structurel intérieur et extérieur des réservoirs d'eau potable, afin d'obtenir un maximum d'informations qui permettent d'objectiver la programmation d'éventuels travaux de réhabilitation.

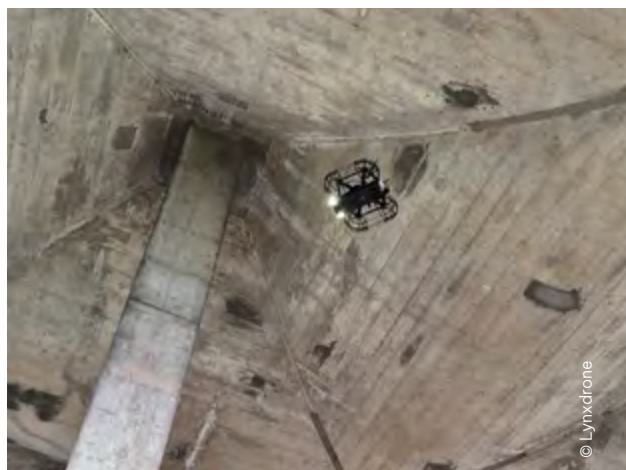
Doté d'un LiDAR (détection via lasers), le drone est en mesure d'identifier différentes anomalies (microfissures, poteaux abîmés) et permet de produire une cartographie détaillée faisant la correspondance entre l'intérieur et l'extérieur des ouvrages.

Deux réservoirs aux caractéristiques très différentes ont ainsi été inspectés en 2025. Un troisième le sera au printemps 2026.

Lauréate du programme France 2030 « Innov Eau », l'entreprise accompagne la Régie dans le cadre de cette démarche innovante.



© Lynxdrone



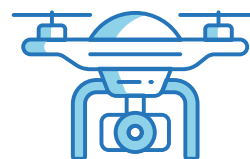
© Lynxdrone

*Ce sont eux
qui en parlent le
mieux*

L'inspection des réservoirs d'eau potable par drones offre une alternative complémentaire des diagnostics d'inspection traditionnels mais présente l'avantage d'être plus rapide (pas d'échafaudage) et moins coûteuse.

C'est une méthode qui nous permet de recueillir de nombreuses données et de réaliser une cartographie précise des anomalies à partir d'un modèle 3D. Les informations recueillies permettent au service patrimoine de cibler et prioriser les interventions de réhabilitation, suivre l'évolution des infrastructures et ainsi mettre en place une véritable gestion patrimoniale. Si l'expérience est concluante, l'opportunité d'une éventuelle internalisation de la solution pourrait être envisagée.

Mélanie Valaize, cheffe de projet recherche et innovation, Régie de L'Eau Bordeaux Métropole



La surveillance de la qualité de l'eau avec les bioessais

Lancé dès la création de la Régie en 2023, le programme Biocaire (biosurveillance pour la caractérisation de l'impact des rejets) vise à mesurer la qualité des milieux aquatiques avec une approche inédite de surveillance.

Ce sont eux
qui en parlent le
mieux

C'est un projet de recherche opérationnel qui doit s'achever en 2027 et associe deux territoires : Orléans et Bordeaux, et deux milieux différents (rejet d'une step dans la Loire pour Orléans, rejet d'un exutoire d'eaux pluviales dans la Jalle du Sable) avec un groupement de partenaires complémentaires : l'UMR Epoc de l'université de Bordeaux, l'Ineris, l'Inrae et le laboratoire Lyre-Suez.

A cette équipe s'ajoutent quatre entreprises qui effectuent, concrètement, les opérations de biosurveillance : Biomae, Inovalys, Toxem et WatchFrog. A mi-parcours, des premières hypothèses se dégagent, même s'il reste trois campagnes de prélèvements.



Les outils de biosurveillance permettent une évaluation plus exhaustive des pollutions pour mieux protéger les milieux naturels.

La révélation des premiers travaux, c'est **l'observation d'effets œstrogéniques** présentant un risque potentiel pour la Jalle, c'est-à-dire une pollution ayant des effets de type perturbateurs endocriniens. La présence de ces substances œstrogéniques se trouve classiquement dans les eaux usées. **On émet donc l'hypothèse d'une pollution de la Jalle avant rejet des eaux pluviales.**

On travaille désormais sur le livrable avec un cadre d'interprétation pour rendre ces résultats lisibles et compréhensibles par tous. Ce sont des **méthodes complexes dont il faut faciliter l'interprétation** notamment pour les services opérationnels et les autres collectivités. Pour le chercheur que je suis, travailler à la compréhension des conséquences de nos activités, c'est très stimulant. **Cela donne du sens avec des traductions opérationnelles sur des résultats, auparavant obtenus en laboratoire, dans le cadre de mes travaux de recherche.** C'est une continuité et la coopération entre les différents acteurs du programme est essentielle.

Valentin Dupraz, chargé de recherche,
Régie de L'Eau Bordeaux Métropole

C'est pour aujourd'hui ET pour demain

La qualité de l'eau

© Pexels - thomasronveaux

Mobilisés au quotidien pour garantir à tous une eau de qualité, les services de la Régie travaillent en complémentarité entre respect de la réglementation du contrôle sanitaire, la veille sur l'évolution des molécules à surveiller, l'anticipation et l'approche préventive.

En 2023, le Ministère de la Santé, via ses ARS (Agences régionales de santé) a intégré les PFAS (substances Per- et polyfluoroalkylées) dans la réglementation pour une recherche effective au 1^{er} janvier 2026.

Dès 2024, la Régie a mené des études prospectives sur ces polluants éternels. Les contrôles en 2025 ont confirmé la conformité de l'eau distribuée sur le territoire métropolitain.



Ce sont eux
qui en parlent le mieux

A la Régie, en complément des analyses du contrôle sanitaire, le suivi qualitatif de l'eau s'organise en plusieurs parties : celle que je pilote regroupe les molécules surveillées par l'ARS.

Via un travail conjoint de différentes directions de la Régie, le champ de molécules non réglementées est également investi par mesure de sécurité dans une optique d'anticipation et de vigilance permanente. Ainsi, en 2024, une campagne d'anticipation a été menée sur les vingt PFAS en amont de leur recherche par l'ARS. Actuellement, c'est le TFA (voir encadré ci-contre, ndlr) qui fait l'objet de campagnes d'anticipation en amont de sa recherche par l'autorité sanitaire au 1^{er} janvier 2027.

En 2025, ce sont 1 800 prélèvements représentant 80 000 déterminations qui sont mis en œuvre par le contrôle de l'ARS. L'amélioration de nos connaissances et le développement des techniques analytiques enrichissent l'expertise de notre autosurveillance, car la qualité de l'eau reste notre priorité à tous. L'eau produite et distribuée au robinet est excellente sur notre territoire, comme en atteste les taux de conformité de 99,88% en microbiologie et de 100% en physico-chimie.

Céline Bernède, responsable d'unité qualité de l'eau, Régie de L'Eau Bordeaux Métropole



Dans la continuité de la campagne exploratoire réalisée en 2024 avec Eau de Paris, deux campagnes analytiques ont été effectuées en 2025 en vue de réaliser un état des lieux de la contamination en TFA (acide trifluoroacétique) sur le système de production d'eau potable de la Régie.

C'est le laboratoire de l'Unité R&D d'Eau de Paris qui a effectué les analyses des prélèvements en sortie d'usine et en sortie de réservoir.

Ce premier état des lieux vient confirmer la présence généralisée de TFA dans l'ensemble du système de production d'eau potable de la Régie. Cela souligne l'ampleur de la problématique du TFA, d'autant que ces résultats montrent également l'incapacité des systèmes de traitement existants à éliminer cette substance.

Les concentrations retrouvées restent toutefois globalement faibles, compte tenu de ce qui est observé ailleurs. Ces concentrations sont également 200 fois plus faibles que la valeur sanitaire indicative retenue par l'ARS de 60 µg/L puisqu'elles oscillent entre 0,05 et 0,87 µg/L.

Laurent Moulin, responsable du département R&D - Eau de Paris



© Pexels - velros



Plan anti-fuite : bilan à trois ans

Pour préserver la ressource, la Régie a engagé dès 2023 un plan d'actions visant à réduire significativement les pertes d'eau potable pour atteindre un rendement de distribution supérieur à 85%. Les actions déployées ont permis d'obtenir un délai moyen d'intervention sur les fuites inférieur aux objectifs fixés avec Bordeaux Métropole, traduisant une amélioration tangible de la performance du réseau.

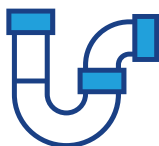
*Ce sont eux
qui en parlent le
mieux*

678 fuites invisibles, c'est-à-dire des fuites non détectables en surface, ont été réparées. Quand le plan anti-fuite a été mis en place, la première étape a consisté à recruter des techniciens et à former de nouvelles équipes. La seconde étape de ce plan a été de mieux comprendre le réseau hydraulique, en continuant de décomposer les 3 100 km du réseau, afin d'arriver à 66 secteurs fin 2025. Pour atteindre les objectifs de rendement que se fixe la Régie, la stratégie se traduit par des actions concrètes et continues. En 2025, cette dynamique de modernisation du réseau s'est poursuivie avec le renouvellement de plusieurs centaines de branchements, l'installation de plus d'une centaine de nouveaux capteurs et l'inspection de 2 200 km du réseau d'eau potable.

Aujourd'hui, un quart des réparations effectuées sur la Métropole concernent ces fuites non visibles en surface, preuve de l'efficacité de ce dispositif de surveillance proactive. Ce plan ambitieux est à saluer puisque, dans son ensemble, il contribue à la préservation durable et responsable de notre ressource la plus précieuse qu'est l'eau.

Christophe Caffier, responsable de service performance hydraulique AEP, Régie de L'Eau Bordeaux Métropole





Prospective patrimoine

Depuis la création de la Régie, les équipes travaillent à la mise en œuvre de chantiers de renouvellement des équipements sur le territoire métropolitain tout en posant les éléments de réflexion nécessaires à la mise en place d'une stratégie patrimoniale à décliner concrètement dès 2026.

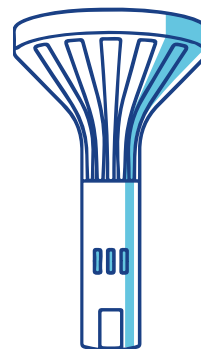
Dans le domaine du patrimoine invisible, le géoréférencement permet d'améliorer la connaissance du réseau pour déployer des diagnostics de canalisation via des systèmes de jumeaux numériques. Ceci doit permettre de confirmer l'état structurel des canalisations pour mieux prioriser les renouvellements à opérer.

Quant au patrimoine visible, les diagnostics de forages et les premiers travaux de réhabilitation des réservoirs d'eau potable sont programmés pour 2026. Des analyses de modes de défaillance et d'études de criticité seront menées, en parallèle, pour déterminer les investissements prioritaires sur les usines d'eau potable.

L'ambition : sécuriser et développer durablement le patrimoine par la création de nouveaux ouvrages, la protection des canalisations avec le géoréférencement et la protection des ouvrages par la réhabilitation de leur génie civil.



© Bordeaux Métropole - J-B Menges



De l'urgence à l'action durable : lutter contre les débordements

Le schéma directeur des eaux usées, adopté en 2018, a permis de mieux comprendre le fonctionnement du réseau d'assainissement du territoire.

Il a surtout montré que les **débordements d'eaux usées** représentent un enjeu majeur, à traiter en priorité.

Depuis 2018, de nombreuses études ont été réalisées pour mieux identifier les zones à risque. À partir de 2023, ces études ont permis de définir **des solutions concrètes**. Environ **30 secteurs particulièrement sensibles** ont été identifiés sur le territoire. Ils ont tous fait l'objet d'une étude, comme le montre la cartographie ci-jointe.

Ces analyses ont mis en évidence une cause principale des débordements : la présence **d'eaux claires** dans les réseaux d'eaux usées. Il s'agit d'eaux de pluie ou d'infiltrations qui ne devraient pas entrer dans ces réseaux. Elles proviennent aussi bien **d'équipements publics que de branchements privés**.

Réduire ces eaux claires est un **travail long et progressif**. Il n'est pas possible de les supprimer totalement, mais il est possible d'en limiter les effets.

Pour cette raison, les actions sont organisées en **deux temps** :

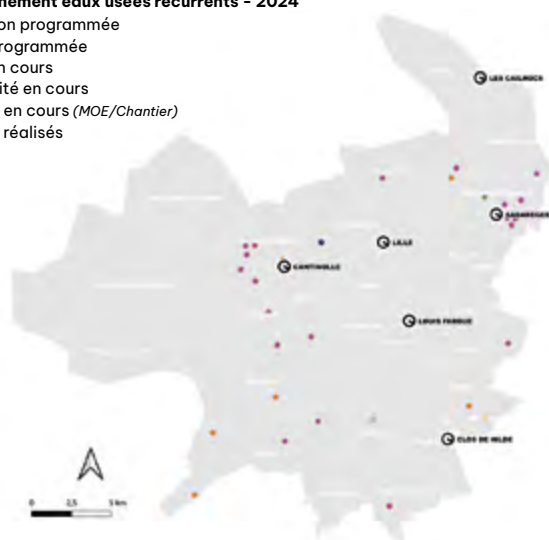
- d'abord, une **phase de sécurisation**, avec des aménagements temporaires (comme des dérivations) pour réduire rapidement les risques de débordement ;
- ensuite, une **phase d'actions durables**, visant à diminuer progressivement les apports d'eaux claires dans les réseaux.

Cette démarche permet à la fois de **répondre aux urgences** et de **préparer des améliorations sur le long terme**.

FOCUS SUR LES ÉTUDES

Eaux usées – Zones à débordements identifiées

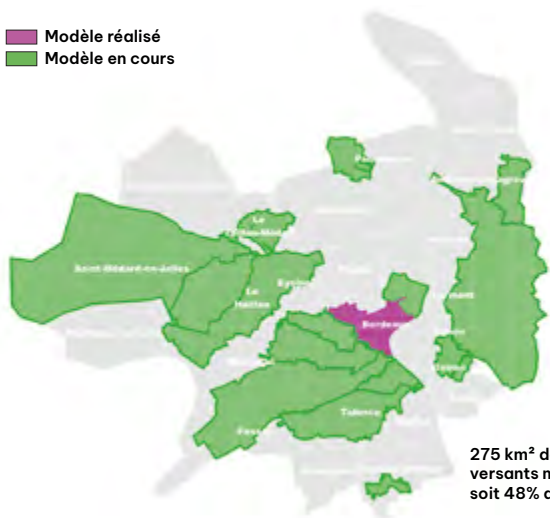
- 🕒 STEP
- Dysfonctionnement eaux usées récurrents - 2024**
- Etude non programmée
 - Etude programmée
 - Etude en cours
 - Faisabilité en cours
 - Travaux en cours (MOE/Chantier)
 - Travaux réalisés



BILAN DES ÉTUDES

Eaux Pluviales – Surface modélisées

- Modèle réalisé
- Modèle en cours



275 km² de bassins versants modélisés soit 48% du territoire

Les promesses de l'ombre

Pilotage informatique : des outils sur-mesure

Dès sa création, la Régie a travaillé à la construction de ses propres outils, notamment en termes de systèmes d'information pour pouvoir, dans les délais fixés par la Préfecture, se défaire des systèmes d'information de transition de l'ancien délégataire Suez. Ce travail de fond et de l'ombre embarque le fonctionnement de tous les services, de l'accueil des abonnés à la production de l'eau, en passant par la relève des compteurs ou l'organisation des réseaux et usines avec l'ordonnancement des travaux.

Le pilotage global a été confié à la direction de l'informatique qui, en lien avec les différents métiers, a déployé les outils depuis 2024 avec des difficultés inhérentes à l'ampleur du chantier comme aux incontournables inquiétudes des salariés face au changement.

L'analyse des résistances, avec les managers des services concernés, a permis de lever certains freins. Mais, certains peinent à abandonner des processus métiers familiers pour en assimiler de nouveaux. « On a travaillé sur une méthode agile dite MVP (Minimum visual product) pour que cela puisse fonctionner au minimum le plus rapidement » indique Edwige Dubar, responsable du service transformation numérique.

L'outil de GMAO (Gestion de maintenance assistée par ordinateur) retenu, intitulé Maximo, est un outil standard du marché, largement utilisé dans le domaine de l'eau. Solution plus rapide et moins chère que le déploiement d'un dispositif ad hoc qui n'aurait pas, de plus, pu intégrer les évolutions réglementaires ou technologiques. Mais ce choix induisait une adaptation pour intégrer les spécificités usines, réseaux, ordonnancement, logistique (cf article p 47).

« L'outil n'est pas magique, précise Edwige Dubar, avec autant d'humilité que de lucidité, et il a fallu accompagner certaines équipes, au-delà du modèle de formation dispensé par l'éditeur, pour les aider à décortiquer leur processus, à prendre la hauteur nécessaire et adapter leurs « modes de faire » au nouvel environnement ».

Passé la phase du « c'était mieux avant », les équipes se sont progressivement familiarisées et ont su, dans leur grande majorité, construire un système intégré de leurs spécificités métiers. Ce chantier colossal se poursuit et vient s'ajouter à la construction de l'ensemble du système d'information de la Régie, qui, depuis quatre ans, déploie ses propres outils pour garantir le bon fonctionnement de l'entreprise publique (finances, RH, comptabilité, achats...).

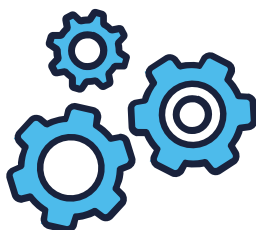




© Freepik

Dans le cadre de la transformation numérique de la Régie de L'Eau Bordeaux Métropole, le nouveau système de GMAO (Gestion de maintenance assistée par ordinateur), Maximo, était, en décembre 2024, mis en production.

Si cette solution intégrée englobait la gestion des activités de maintenance, d'intervention, d'exploitation des réseaux, devenant le cœur de l'exploitation, ce logiciel s'est révélé, très vite, peu adapté aux spécificités de la *supply chain* avec des difficultés réelles sur la gestion des flux de marchandises en masse, malgré un cadrage préalable des besoins. Comme c'est souvent le cas des projets d'envergure, des litiges avec le prestataire initial ont ralenti le processus, compliquant la prise en compte des besoins réels des services. In fine, face à l'adversité, les équipes en interne, de la plateforme logistique à l'informatique, ont repris l'outil dans une démarche itérative pour éviter le risque de rupture dans la continuité de service.



*Ce sont eux
qui en parlent le
mieux*

Pour fonctionner en logistique, on a besoin d'un ERP (Enterprise resource planning) associé à un OMS/WMS (Order/Warehouse manager system) permettant de gérer les stocks et de traiter les commandes internes et externes. Les modules de Maximo existaient, mais n'étaient pas adaptés et ne communiquaient pas entre eux. Alors, on est parti de zéro car comme chacun sait, l'intendance doit suivre. On a donc repris le papier et les crayons, à l'ancienne, et en parallèle on a bâti un système hybride. Nous avons pu travailler directement avec l'intégrateur, ce qui a été particulièrement précieux. **C'est une expérience âpre mais très formatrice.**

Aujourd'hui, nous disposons d'un outil ad hoc intégrant l'ensemble des besoins opérationnels de l'activité logistique, même si certains développements mineurs restent à finaliser. Ce projet s'est également appuyé sur l'engagement et la patience des équipes, qui ont imaginé des solutions dégradées, de véritables « rustines », afin de garantir la continuité de l'approvisionnement. **Une réussite collective.**

Nicolas Couture, responsable de la logistique,
Régie de L'Eau Bordeaux Métropole

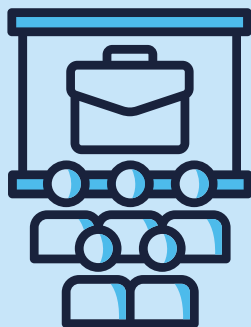


La ressource humaine, levier majeur de la performance de l'entreprise

Durant toute l'année 2025, la fonction RH de la Régie a été fortement mobilisée pour préparer le futur tout en poursuivant le travail d'accompagnement au changement des équipes en poste.

Autour du projet Cap 2026, les directions ont travaillé avec les équipes sur l'organisation à venir en projetant un organigramme cible et en s'appuyant sur le référentiel emplois.

La Régie a, en parallèle, poursuivi la structuration de sa politique RH, notamment, avec l'encadrement intermédiaire, véritable colonne vertébrale de l'entreprise.



Le plan managérial : faire communauté pour fédérer les collaborateurs

Impulsé dès 2023, le plan managérial « Equipage » s'articule autour des quatre axes suivants : consolider la communauté managériale, accompagner les évolutions de la Régie, optimiser les modes de fonctionnement et développer les compétences.

En 2025, la poursuite de ce projet s'est inscrite dans une dynamique d'accompagnement des transformations à venir afin d'anticiper au mieux l'arrivée, dans l'organisation, de plus de 200 collaborateurs et de nouvelles compétences en assainissement collectif et gestion des eaux pluviales urbaines. Les managers ont contribué à la construction du référentiel emploi propre au management, un travail collégial qui renforce le sentiment d'appartenance avec une vision transversale. Ils ont également bénéficié de formations et d'accompagnements spécifiques sur des thèmes clés tels que la prise de parole, la gestion du temps et du stress, le management des managers, le feedback, l'accompagnement au changement...

Lors du séminaire annuel des encadrants de la Régie, en février 2025, et en vue de l'arrivée de nouveaux collaborateurs du projet Cap 2026, les managers ont proposé de déployer un dispositif de buddies (copains en anglais) pour favoriser la transmission de la culture d'entreprise, la cohésion et réussir l'accueil de leurs homologues. Ce sont ainsi 23 buddies qui ont réfléchi et travaillé l'accueil des 23 nouveaux managers.

Pour une vision durable qui combine performance de l'entreprise et aspiration des collaborateurs : la GEPP

La gestion des emplois et des parcours professionnels (GEPP) est une approche globale de la vie professionnelle des salariés, inscrite à l'article L2242-20 du code du travail et obligatoire pour les entreprises de plus de 300 personnes. Elle constitue une opportunité de réfléchir, ensemble, à la transformation des métiers, d'intégrer les nouvelles compétences et d'anticiper l'évolution de la masse salariale (recrutements, mobilités internes, départs à la retraite...).

En 2025, le référentiel des emplois et des compétences, outil socle de cette démarche de fond, a été entériné pour la ligne managériale d'abord, puis pour l'ensemble des collaborateurs. Ce travail a fait suite aux ateliers qui, sur la première moitié de l'année 2025, ont associé les futures équipes de l'assainissement collectif et du pluvial. La démarche va se poursuivre sur les fiches de postes afin d'aboutir à une cartographie des compétences et pouvoir, in fine, garantir l'adéquation entre compétences disponibles et besoins futurs tout en accompagnant les transformations.

Rappeler la place centrale de l'humain

La Régie, dès le départ, a privilégié le déploiement d'outils et de politiques visant à favoriser un environnement de travail serein pour tous. Dans le domaine de l'accompagnement social, la Régie a renforcé les temps de présence de l'assistance sociale, une ligne d'écoute téléphonique et la mise en ligne d'un e-learning sur les risques psychosociaux, accessible pour tous.

La politique handicap a fait l'objet d'une vraie attention avec la mise en place d'un partenariat effectif avec l'Agefiph (Association de gestion des fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées), la création d'une instance dédiée au handicap qui réfléchit et propose des actions concrètes. La participation, pour la deuxième année consécutive, au DuoDay atteste de la sensibilité croissante des salariés au sujet du handicap. Cette manifestation nationale permet, au sein de l'entreprise et pour les collaborateurs qui le souhaitent, d'accueillir des personnes handicapées sur une journée pour leur faire découvrir leur métier et les aider à une éventuelle orientation ou reconversion professionnelle. Enfin, pour une inclusion réussie, la Régie a installé une équipe dédiée avec une référente handicap, l'assistante sociale et la médecine du travail.

Soucieuse de renforcer le bien-être au travail, la Régie soutient, chaque année, des initiatives variées : conciergerie solidaire, temps conviviaux ou actions concrètes en lien avec le calendrier (semaine de la qualité de vie et des conditions de travail, semaine de la sécurité, du handicap...).



L'entreprise apprenante : la Régie au plus près des jeunes générations

Depuis sa création, l'entreprise accueille des jeunes en formation, que ce soit en apprentissage pour investir dans la durée la montée en compétences des futurs collaborateurs éventuels, ou plus simplement en stage avec des missions déterminées qui permettent d'investir des sujets de fond ou de porter des projets spécifiques.

En 2025, 17 apprentis ont rejoint les équipes de la Régie et ont été accueillis par une journée d'intégration et par leurs tuteurs, formés pour cela. 27 stagiaires ont été accueillis.

En amont, la Régie va aussi à la rencontre des jeunes dans leurs établissements (CFA du BTP, ISNAB, IFAG...) ou participe à des forums de l'emploi, de l'alternance ou des salons (Aquitec, Carrefour de l'emploi...).

Accompagner la montée en compétences : l'outil formation

Comme chaque année, la Régie a déployé un programme de formation pour accompagner les parcours de chacun en tenant compte des besoins repérés par direction ou des attentes individuelles. Dans l'ensemble et en moyenne, les collaborateurs ont, en 2025, bénéficié de 3,5 jours de formation quel que soit le statut : opérateur, technicien ou cadre. Ce sont les formations « métier » qui dominent, absorbant la moitié des volumes, suivies par les formations réglementaires qui captent un tiers de l'ensemble. Les formations « management » occupent les 20% restants.

Par ailleurs, une plateforme destinée à l'ensemble des collaborateurs, Dokeos, a été créée, avec la mise en ligne de formations visant à instaurer un socle commun de connaissances pour tous (acculturation à un EPIC, finances, commande publique, cycle de l'eau, ...).

Quelques données clés RH en 2025:

521 collaborateurs
dont 208 femmes (40 %)
au 31/12/2025



733 collaborateurs
au 31/01/2026



481 : nombre de CDI
soit 92 % des effectifs
au 31/12/2025



3,5 jours de formation
par collaborateur
en moyenne en 2025



17

alternants à l'effectif
au 31/12/2025



22

mobilités internes



89 / 100

index égalité professionnelle

La sécurité

Outre les actions récurrentes que la Régie déploie en matière de formation et de sensibilisation à la sécurité (gestes métier sur manipulation des produits chimiques, prévention des troubles musculosquelettiques, posture au travail...), l'entreprise a poursuivi son travail de structuration avec la mise en place du PAPRI Pact : Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail.

Et si on parlait finances ?





© Pexels - Artempodrez

La santé financière de l'Épic

En 2025, la Régie a géré le budget de l'eau potable, de l'eau industrielle et du service public de l'assainissement non-collectif.

Sur l'eau potable notamment, ses recettes s'élèvent à 103 M €, dont 83% reposent sur la facture d'eau. C'est ce qui permet de financer des dépenses d'exploitation à hauteur de 66 M € (dont 36 M € de masse salariale), mais également de porter un haut niveau d'investissement.

Ainsi, la Régie a réalisé 54 M € d'investissements, financés à 45% par de l'emprunt, à 2% par des subventions et 53% par ses moyens propres. Elle va constater un excédent global d'environ 9 M € qui constituera une réserve pour financer les investissements de l'année suivante.

Depuis début 2026, la Régie prend en charge l'assainissement et la gestion des eaux pluviales, qui s'ajoutent à l'eau potable (ainsi que l'eau industrielle et le service public de l'assainissement non-collectif). De ce fait, la Régie porte désormais un prévisionnel 2026 de près de 200 M € de recettes d'exploitation dont 75% sont issues de la facture d'eau. La prévision de dépense d'exploitation est de 130 M €, alors que le volume d'investissement devrait doubler (autour de 100 M €), financé pour 1/3 par de l'emprunt.



*Ce sont eux
qui en parlent le
mieux*

Quel est le principal enjeu financier pour une Régie comme la nôtre ?

Notre principal enjeu financier consiste à financer des projets d'investissement en matière d'eau potable et d'assainissement qui devraient atteindre environ deux milliards à une échéance de 10 à 15 années.

Ces besoins d'investissement recouvrent notamment des enjeux de développement urbain et de renouvellement du patrimoine afin de le rendre plus performant. Par ailleurs, les enjeux de qualité de l'eau et de qualité du traitement des eaux auront un impact sur le montant de ces investissements (avec la nécessité de renforcer la qualité de l'eau, de revoir les processus de traitement des eaux usées afin de garantir la qualité des rejets), tout comme le développement de nouvelles sources d'alimentation en eau potable, ainsi que le développement des eaux non-conventionnelles (c'est-à-dire des eaux impropres à la consommation humaine, mais utiles pour assurer le nettoyage des routes, l'arrosage des parcs...).

Comment préserve-t-on l'équilibre budgétaire à long terme ? Quels sont les indicateurs que l'on surveille ?

Afin de garantir la pérennité de la Régie et sa capacité de financement, il est indispensable d'avoir une vision à long terme de nos investissements et ce, a minima, sur une période de 10 ans. L'équilibre budgétaire à long terme peut donc être anticipé et préservé par une mise à jour régulière de notre prospective financière. Dans ce cadre, une vigilance particulière sera accordée à la capacité de la Régie à financer ses investissements : le financement de ces projets devra s'appuyer à la fois sur une trajectoire du prix de l'eau et sur un recours raisonné à l'emprunt afin de conserver de bons ratios de santé financière pour la Régie.

Laure Dorignac, directrice adjointe administrative et financière, Régie de L'Eau Bordeaux Métropole

De trois budgets en 2025 à cinq budgets en 2026

Une nouvelle architecture budgétaire pour la Régie



Budget 2025

Budget eau potable 1

Budget eau industrielle 2

Budget SPANC* 3

Budget 2026

1 Budget eaux pluviales

2 Budget eau potable

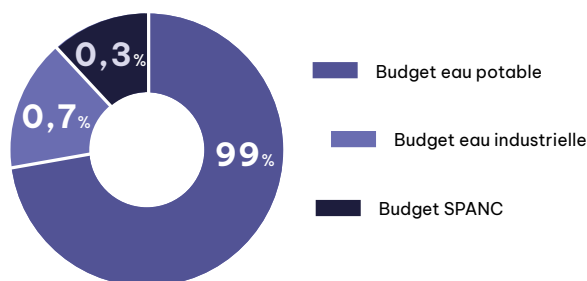
3 Budget eaux usées

4 Budget eau industrielle

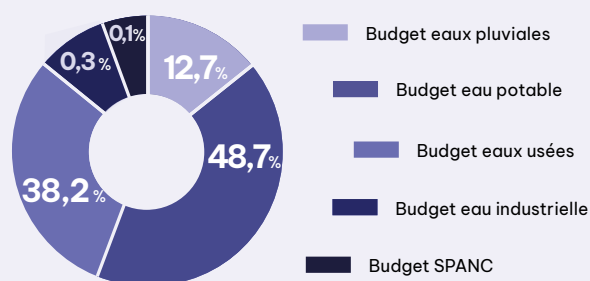
5 Budget SPANC

Recettes d'exploitation

2025



2026 (prévisionnel)



*SPANC : Service public d'assainissement non collectif

Financement des projets : Comment ça marche ?

© Pexels - Mikhail Nilov

Partenariat avec la Banque des Territoires

La Banque des Territoires a proposé à la Régie un prêt de 35 M € pour financer le renouvellement de réseaux de canalisation sur 4 ans, pour un montant de projet global d'environ 65 M €. En effet, le renouvellement des canalisations est un enjeu fort du territoire dans la limitation des fuites sur le réseau.



La Banque des Territoires accompagne la Régie de L'Eau Bordeaux Métropole dans le renouvellement et l'extension de ses canalisations d'eau potable **grâce au prêt spécifique Aqua prêt**, permettant la mise en œuvre de ce projet complexe et financièrement très lourd.

Grâce à sa durée longue de 60 ans, Aqua prêt permet de **préserver la capacité d'endettement des acteurs publics** pour mener d'autres projets de développement tout **en limitant également la répercussion des coûts sur la facture des usagers**.

Annabelle Viollet, directrice Régionale, Nouvelle-Aquitaine, Banque des Territoires



Ce sont eux qui en parlent le mieux

Quels sont les principes qui sous-tendent le financement des missions eau et assainissement ?

L'eau paie l'eau : les coûts de distribution de l'eau potable et de l'assainissement doivent être pris en charge par les usagers des services publics. Pour répondre aux nouveaux défis d'investissement en cohérence avec les enjeux environnementaux (qualité de l'eau potable, amélioration des traitements des eaux usées, réutilisation des eaux...), le prix de l'eau doit être complété par des subventions et par de l'emprunt. Mais il faut se rappeler que l'emprunt d'aujourd'hui correspond au tarif que paieront les générations futures, qui sont celles qui bénéficieront de ces investissements.

Quelles sont les actions de la Régie pour rendre ce tarif le plus juste possible ?

La Régie a pris la décision dès 2024 de revoir la composition des tarifs de l'eau en réduisant de 30% la part abonnement et de revenir à un tarif unique sur le prix de la consommation d'eau. Le tarif à tranches étant défavorable aux usagers vivant dans des logements collectifs. Le nouveau modèle tarifaire permet à l'utilisateur d'avoir une action plus sensible sur le montant de sa facture dès lors qu'il réduit sa consommation d'eau. La Régie de L'eau Bordeaux Métropole a également mis en place l'automatisation d'une aide sociale nommée chèque eau pour les usagers dont la facture d'eau de référence (selon la taille du foyer) excède 3% de leur revenu.

Anne Rossignol, contrôleur budgétaire, Régie de L'Eau Bordeaux Métropole



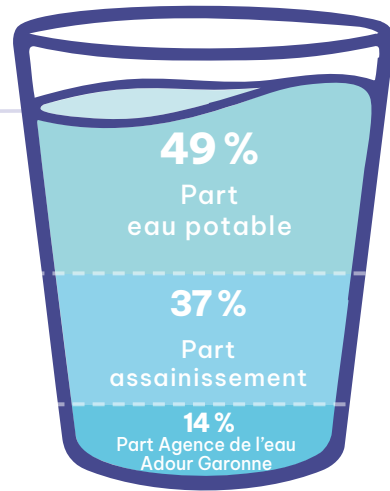
Tarifs 2026



Famille de 4 personnes

Soit environ une consommation de 120 m³ par an.

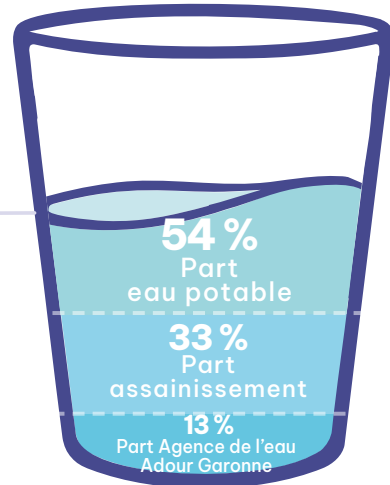
- Eau potable.....243,81 € TTC
- Assainissement.....186,89 € TTC
- Agence Eau Adour Garonne.....72,65 € TTC
- TOTAL TTC.....503,35 € TTC



1 personne vivant seule

Soit environ une consommation de 50 m³ par an.

- Eau potable.....129,16 € TTC
- Assainissement.....77,87 € TTC
- Agence Eau Adour Garonne.....30,27 € TTC
- TOTAL TTC.....237,30 € TTC

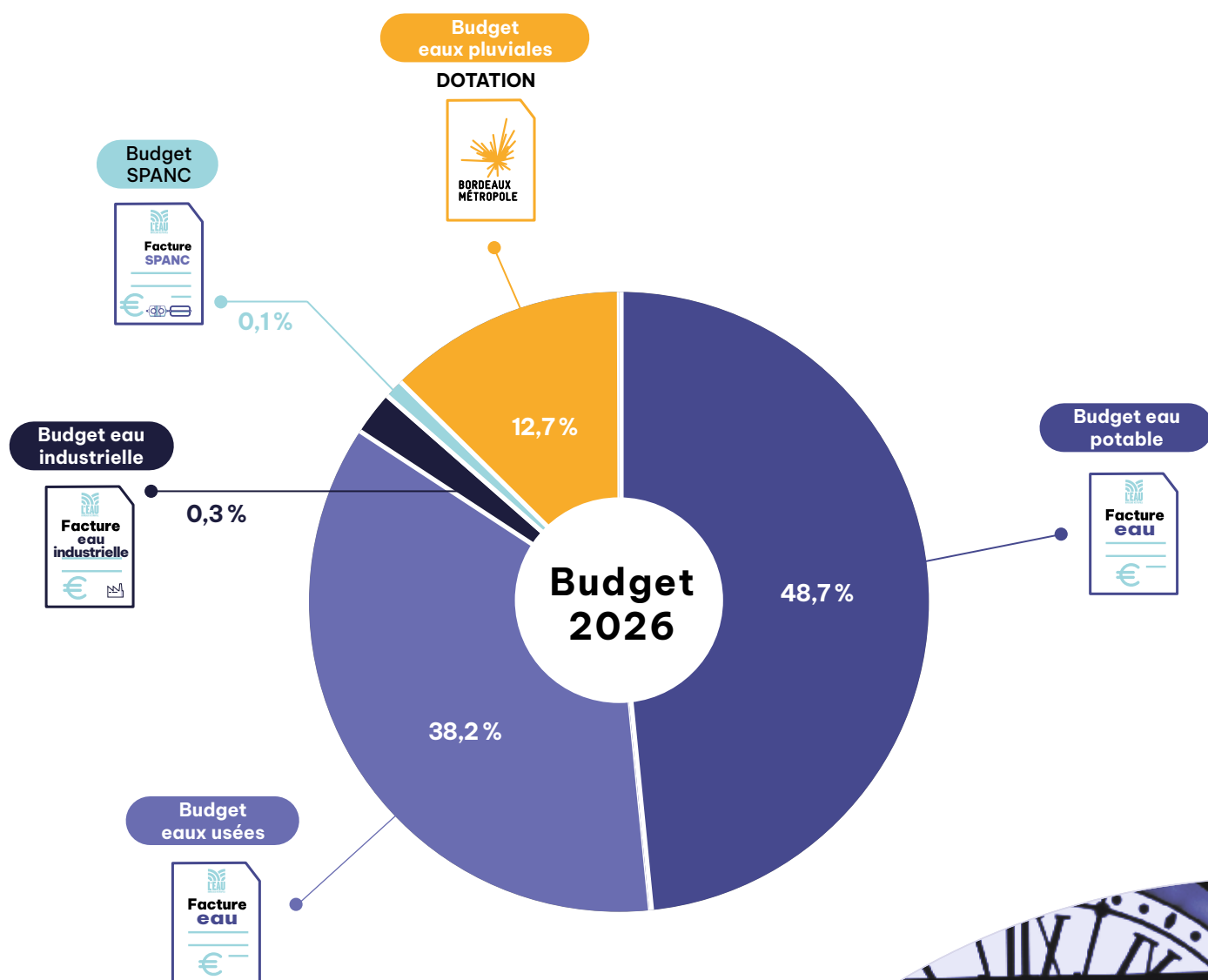


1 000 litres = 1m³ = 7 x





Répartition par budget des recettes de fonctionnement pour 2026



- Budget eau potable
 - Budget eaux usées
 - Budget eau industrielle
 - Budget SPANC : tarif ad hoc
 - Budget eaux pluviales : dotation métropolitaine
- } Volume d'eau vendu x tarif de l'eau



Perspectives

Les projets à engager

© Régie de l'Eau Bordeaux Métropole

La Régie investit le temps long pour porter les ambitions d'un territoire résilient qui garantit, quantité et qualité de la ressource, mais aussi pour s'engager dans une économie moins énergivore et renforcer la protection des milieux naturels. En ce sens, plusieurs chantiers et projets sont inscrits à l'agenda de l'entreprise.

La maîtrise de l'énergie

Elément majeur de la lutte contre le changement climatique, la maîtrise de l'énergie permet une optimisation des dépenses et contribue à l'amélioration de la performance financière de l'entreprise.

Par ailleurs, en lien avec le schéma directeur des stations d'épuration et les évolutions possibles liées à la DERU 2 (Directive européenne eaux résiduaires urbaines 2), la sobriété énergétique est un élément clé de la performance technique et réglementaire de l'organisation.

Enfin, la Régie porte une politique volontariste s'inscrivant dans une trajectoire de décarbonation en cohérence avec le PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial).

Un plan d'actions sera actionné en 2026 : maîtrise des achats et des consommations énergétiques, maximisation de la valorisation énergétique, intégration des enjeux énergie dans les futurs choix d'investissements. Les actions à mener sont transverses et nécessitent l'implication de tous pour s'ancrer dans une démarche de performance et de sobriété énergétique.

Les eaux non conventionnelles

Dans un contexte de tensions sur la ressource en eau, la Régie sait l'importance de réinterroger les usages, la sobriété étant le premier levier d'action. Elle porte ainsi, en collaboration avec Bordeaux Métropole, une étude d'opportunité visant à identifier les gisements d'eaux non conventionnelles mobilisables à l'échelle du territoire pour des usages urbains. Au-delà d'un état des lieux, plusieurs sites feront l'objet, en 2026, d'une analyse détaillée en termes de faisabilité technique, d'acceptabilité sociale ainsi que d'évaluations économiques et juridiques. Cette démarche vise à apporter aux élus une aide à la décision pour de futurs projets métropolitains. Plus concrètement, le site de Beaudésert, sur la commune de Mérignac, vient illustrer concrètement la mise en place réussie, en 2025, d'un dispositif d'infiltration des eaux pluviales à partir d'un bassin de rétention. Cette ressource est ensuite utilisée pour des usages de type nettoyage de voirie et arrosage des espaces verts.



La DERU 2

Instaurée en 1991, la DERU a permis depuis sa mise en place, une amélioration significative de la qualité des milieux aquatiques. La révision de cette directive (DERU 2*) devrait imposer un renforcement du traitement des eaux usées avec de nouvelles obligations pour les stations d'épuration (Step), en particulier sur les traitements de l'azote et du phosphore pour les Step de plus 150 000 EH (équivalent habitant) à l'horizon 2039.

Cette transposition aurait un impact technique, financier et environnemental non négligeable pour Bordeaux Métropole. A ce sujet, Bordeaux Métropole rejoint un groupe de travail des collectivités du Bassin méditerranéen pour anticiper et optimiser la mise en œuvre de ces nouvelles orientations.

(*) Publiée au Journal Officiel de l'Union européenne, en décembre 2024 avec une transposition dans le droit national programmé pour juillet 2027.



Le CCLM (Champ captant des Landes du Médoc)

L'exploitation actuelle de l'Eocène centre, nappe profonde déficitaire est susceptible d'affecter l'alimentation de communes métropolitaines ou situées à l'Est de la métropole bordelaise qui n'ont pas ou peu de ressource alternative.

La Régie porte la maîtrise d'ouvrage d'une substitution de 10 millions de mètres cube de ces prélèvements dans une perspective plus durable et solidaire avec le projet de CCLM.

Dans la continuité du renouvellement de ses instances de gouvernance et conformément aux exigences prescrites par l'Etat, cet enjeu de préservation de la ressource reste fondamental.

Avec le soutien fort de ses partenaires, la Régie contribuera ainsi à terme à la sécurisation de l'approvisionnement en eau potable, et sur le long terme, de deux girondins sur trois.

Construire le service public du petit cycle de l'eau

En 2026, la Régie accueille plus de 200 nouveaux collaborateurs en récupérant pleinement les compétences assainissement collectif et gestion des eaux pluviales urbaines. Bien anticipée dans le cadre du projet Cap 2026, ce nouveau périmètre s'accompagne de nouveaux challenges pour embarquer un collectif de 750 collaborateurs. A commencer par la prise en compte à tous les niveaux de la sécurité pour insuffler une culture des risques : prévenir et prendre toutes les mesures adéquates pour le bien-être au travail de tous ; sur le terrain, réseaux, usines, maintenance ou dans les bureaux.

Pour réussir à mener à bien ses missions, pour répondre aux enjeux du changement climatique, pour accompagner les acteurs du territoire, la Régie doit miser, plus que jamais, sur son principal atout : sa ressource humaine. Ce collectif du service public de l'eau a besoin d'apprendre à se connaître pour avancer : la cohésion sera, pour les années à venir, un facteur clé de succès de l'entreprise publique.





Entretien avec Vincent Ponzetto, Directeur général de la Régie



Vous êtes arrivé à la veille d'une étape clé pour la Régie de L'Eau Bordeaux Métropole avec la préparation de l'intégration de l'assainissement collectif et de la gestion des eaux pluviales urbaines. Quel regard portez-vous sur cette transition ?

Vincent Ponzetto. L'extension des missions de la Régie à l'ensemble du petit cycle de l'eau est une suite logique avec la fin de contrat du délégataire Sabom qui arrivait à échéance en décembre 2025. Cette intégration a été travaillée en amont, pendant deux ans, avec une équipe projet très impliquée. Chacun a dû apporter son expertise, les mécanismes en jeu étant parfois d'une rare complexité. La collaboration avec les services de Bordeaux Métropole et la mobilisation des élus métropolitains ont été des facteurs clés indispensables à la réussite du passage en gestion publique de l'exploitation de l'assainissement collectif et de la gestion du pluvial.

La Régie de L'Eau Bordeaux Métropole comprend plus de 700 salariés pour un chiffre d'affaires annuel d'environ 250 millions d'euros. Je félicite tous ceux qui ont été associés à ces travaux colossaux de préparation. On peut dire qu'au final, cette intégration de l'assainissement et du pluvial au sein de la Régie s'est très bien passée. On peut affirmer qu'avoir la pleine maîtrise du petit et d'une partie du grand cycle de l'eau en gestion publique est une chance pour le développement du territoire.



Tout ce que nous réalisons, nous

le faisons pour les générations futures

Quels sont les enjeux majeurs à porter en priorité selon vous ?

Les enjeux sont multiples et multifactoriels. Mais nous devons, d'abord et prioritairement, maîtriser nos coûts de fonctionnement et orienter nos investissements pour maintenir le patrimoine. Renouvellement du réseau eau potable, surveillance des polluants émergents, mise en conformité des stations d'épuration, recherche active de fuites... les sujets ne manquent pas. Les leviers d'action non plus.

Mais ce qui nous engage le plus, c'est de répondre aux nouvelles exigences réglementaires ou environnementales et d'intégrer les nouvelles contraintes climatiques. Tout ce que nous réalisons, nous le faisons pour les générations futures et pour leur garantir une eau de qualité et en quantité suffisante et préserver notre environnement. Le « comment » n'est pas simple, mais le modèle de la Régie et de la gestion publique offre cette chance d'y parvenir.

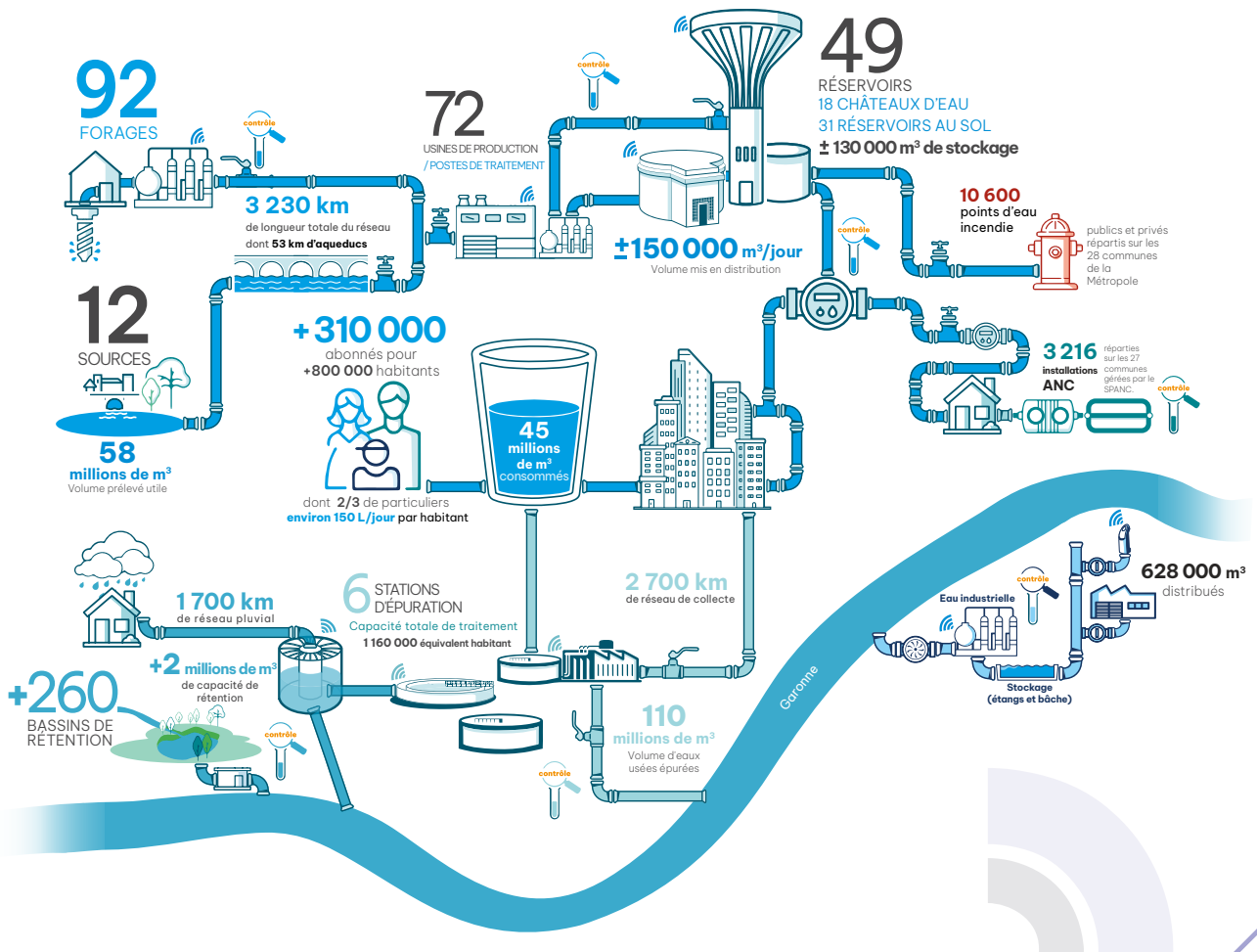
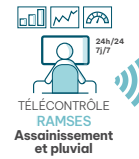
Quels sont les atouts de la Régie pour relever tous ces défis ?

La Régie est une belle équipe engagée de professionnels. Certains viennent du privé, d'autres du public. C'est un tout, riche de sa diversité avec des compétences multiples et très complémentaires. J'observe d'ailleurs comment le professionnalisme de chacun se manifeste en période de tensions et de crise. Le gel de la fin d'année et les inondations du début 2026 m'ont confirmé la capacité des équipes de la Régie à faire face à la crise. La crise exacerbe souvent les qualités et j'ai vu comment, dans la difficulté, les équipes en partenariat avec les services de la Métropole se sont révélées efficaces, engagées, solidaires, sur le terrain comme dans les fonctions supports. La Régie, c'est bien cela : un formidable « tout », un mélange de technicités et d'humanités au service des habitants du territoire.

Les données 2025

Périmètre & Chiffres

- Production et distribution d'eau potable
- L'assainissement collectif
- La gestion des eaux pluviales
- L'assainissement non collectif (SPANC)
- La défense contre les incendies (DECI)
- L'eau industrielle



Toutes les informations sur les thèmes abordés dans ce rapport d'activité sont à retrouver sur le site de la Régie.





Régie de L'Eau Bordeaux Métropole

91 rue Paulin – CS 42086
33081 Bordeaux Cedex

du lundi au jeudi de 8h30 à 17h,
le vendredi de 8h30 à 16h30,
fermé le samedi.

Appels téléphoniques du lundi au vendredi de 8 h à 19 h
et le samedi de 8 h à 13 h au :

 **0977 401 013**

appel non surtaxé

leaubordeauxmetropole.fr